



Les Reds balaient la série

En page B 1

EN BREF

Occupation de leur usine

Les employés de la compagnie Produits Bellevue de Thetford-les-Mines veulent forcer le gouvernement à prendre une décision "favorable" quant à l'avenir de leur usine.

En page A 9

Comptes publics

Selon l'auditeur général J. J. Macdonnell, le gouvernement fédéral aurait exagéré sa situation financière d'environ \$7 milliards en utilisant une série de méthodes douteuses de comptabilité.

En page A 10



Enquête sur les pénitenciers

Une enquête en profondeur sur le système pénitentiaire canadien a été annoncée hier par le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox.

En page B 7

Prix Nobel de littérature

Le prix Nobel de littérature a été décerné au romancier américain Saul Bellow "pour la compréhension humaine et la subtile analyse de la culture contemporaine" que l'on retrouve dans ses oeuvres.

En page B 8

SPORTS

Hockey

Les Canadiens de Montréal méritent une victoire de 5-3 face aux Maple Leafs de Toronto, alors que les Capitals de Washington tiennent tête aux Kings de Los Angeles en annulant 4-4.

En page B 2

Ultimatum

Clarence Campbell livre un ultimatum aux dirigeants des Hawks et des Bruins afin qu'ils mettent fin à la désormais célèbre affaire Bobby Orr.

En page B 2

Tournoi bantam

Le tournoi bantam de Chicoutimi deviendra d'envergure nationale lors de sa prochaine édition. Près de 800 jeunes joueurs de hockey sont attendus pour cet événement.

En page B 3

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 7
— Bourse	B 6
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 7
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 18

Vendredi 22 octobre 1976

20 pages 25 cents

En possession du rapport Tremblay

La CSN pose 7 questions au ministre du Travail

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — La présidente de la CSN, Mlle Denise Leduc, a posé sept questions au ministre du Travail, hier après-midi concernant des conclusions du rapport de la Commission d'enquête présidée par le juge Guy Tremblay. Mlle Leduc a confirmé qu'un informateur, qui aurait pris connaissance du rapport, en a dévoilé une partie du contenu à sa centrale syndicale.

"Si les conclusions dévoilées sont sous forme interrogative, a dit M. Clément Dufour, c'est un peu pour ridiculiser le ministre du Travail. Car il lui sera difficile de nier l'un des sept points".

D'ailleurs, les deux représentants de la CSN, accompagnés de M. Michel Rioux, du département de l'information de la CSN, à Montréal, ont dit que la forme interrogative pouvait très bien se transformer, puisque ce sont les conclusions pures et simples du rapport Tremblay, qui sont dérivées.

Chacune des sept questions commencent par la phrase clé "le ministre du Travail pourrait-il regarder le rapport qu'il a en sa possession pour vérifier s'il n'y est pas constaté que:

— le moment choisi par l'Alcan pour déclencher un lock-out dans ses usines n'était-il pas propice à ses intérêts, ce qui lui permettrait de diminuer le volume de ses inventaires et exerçait une pression à la hausse sur le prix de l'aluminium?

— le comité présidé par le juge Tremblay reproche-t-il à l'Alcan le type d'information qu'elle transmet? Il pourrait aussi vérifier si le rapport ne parle pas plutôt d'endoctrine-



CONCLUSIONS — Mlle Denise Leduc, présidente de la CSN, fait part à la presse régionale de certaines conclusions du rapport Tremblay.

ment dans ce cas, en vue de préserver sa "bonne image";

— le comité a constaté que la tactique de la compagnie Alcan de passer par-dessus la tête du comité de négociation syndical pour s'adresser directement aux travailleurs et à la population a rendu difficile les chances d'entreprendre de véritables négociations;

— le ministre du Travail pourra trouver dans le rapport l'opinion du comité sur le fait que les mesures de contrôle des salaires constituent un

obstacle majeur à un règlement du conflit;

— le comité présidé par le juge Tremblay fait état dans son rapport des quelque 350 griefs encore en suspens après deux ou trois ans, de même que de 300 autres griefs qui attendent d'être entendus;

— le comité a trouvé trop légaliste l'attitude de la compagnie Alcan, spécialement au début du conflit;

— les retards constatés dans l'accréditation et la négoc-

iation à l'usine de Shawinigan ont nui au règlement du conflit.

Réunion au sommet

La CSN fait mention, par la suite de la révélation du député Marc-André Bédard, au Cercle de presse de Chicoutimi, mercredi à l'effet que si l'intervention de la police avait été retardée, de quelques jours, seulement, elle n'aurait probablement jamais eu lieu.

Et on demande au ministre du Travail s'il y a lieu de voir

plus qu'une coïncidence que cette information que détient la CSN sur une rencontre au sommet qui a eu lieu, deux jours avant l'arrivée de la police sur les lignes de piquetage, le 5 août dernier, sur la rivière Sainte-Marguerite, rencontre à laquelle assistaient, en outre de M. Gérard Harvey, le ministre Marcel Lessard, les députés Paul Langlois et Gilles Marceau ainsi que M. François Sénéchal-Tremblay et des importants représentants de la compagnie Alcan.

Le ministère de la Justice fait enquête sur les fuites

JONQUIERE — Le ministre du Travail s'est refusé, hier, de commenter les propos de la CSN, concernant le rapport de la Commission d'enquête présidée par le juge Tremblay, tant et aussi longtemps que le principal intéressé, le juge lui-même n'aura pas été rencontré. Ce dernier sera de retour, dès ce matin, d'une excursion de chasse dans la région de Saint-Félicien.

Par ailleurs, M. Gérard Harvey a dit que les deux commissaires qui travaillaient sur le dossier de l'Alcan, avec le juge Guy Tremblay, MM. Thomas Eugène Simard et Jean-Marie Lemay, auraient affirmé que leur serment d'office qu'ils n'avaient rien dévoilé de la teneur du rapport à qui que ce soit. "M. Lemay a détruit le document qu'il avait en main, gardant cependant la lettre

d'accompagnement tandis que M. Simard a déposé le sien sous scellé. Il est possible qu'il y ait eu des fuites mais le ministère de la Justice fait actuellement enquête sur cette supposée faute et dès le retour du juge Tremblay, nous aurons les conclusions de cette enquête.

Le ministre du Travail a accusé certains chefs syndicaux de faire de la petite politique qui nuit au bien-être des travailleurs par des déclarations farfelues. Il a ainsi confondu M. Edmond Poirier, un permanent du syndicat des électriciens de la FTQ, qui a déclaré, au cours d'une entrevue télévisée que le ministre du Travail n'avait absolument rien fait pour régler le conflit de la construction.

"Je somme M. Edmond Poirier de se retracter dans les 24 h., sinon je démontrerai, avec documents à l'appui, que j'ai

fait le nécessaire, et même davantage pour hâter le règlement de ce conflit. "Comme ministre du Travail je fais trop bien mon travail et comme on ne peut me manipuler, ils disent n'importe quoi pour me discréditer."

M. Gérard Harvey a fait savoir qu'il était sur le dossier depuis le début de la grève de la construction et que le 24 septembre, il avait donné des instructions spéciales au sous-ministre Gilles Laporte pour qu'il assiste le conciliateur Pierre-N. Dufresne jusqu'au règlement du conflit. "Je puis faire voir à la presse le mandat spécial que j'ai donné à M. Laporte et même une copie des nouvelles instructions que je lui donnais quelques heures avant la reprise des négociations qui ont abouti au règlement du conflit de la construction."

M. Harvey a rendu hommage au conciliateur M. Pierre-N. Dufresne qui a dû laisser son poste à M. Laporte, à la suite du décès de son père, M. Paul Dufresne.

Absolument faux

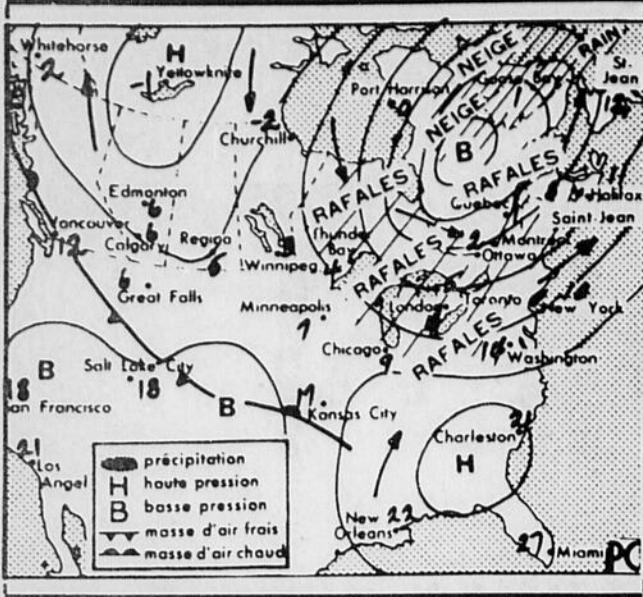
Et sur la conférence de presse de la CSN, hier après-midi, il s'en est pris au peu de sérieux de la présidente, Mlle Denise Leduc et du conseiller syndical, M. Clément Dufour "qui font le jeu d'un petit politicien de la région."

Quand j'ai dit l'expression "me casser la gueule" a rétorqué le ministre Harvey, j'ai voulu signifier que je n'avais pas l'intention de remplacer le juge Gold. "C'est un expert en relation de travail reconnu à travers le Canada et les Etats-

Unis. A côté de lui, je suis un enfant dans les relations de travail. C'est pourquoi j'ai employé l'expression "me casser la gueule". Je ne parlais pas au sens de briser ma carrière politique". Quant à l'expression "se mouiller", M. Harvey a rappelé que c'était l'expression choisie par M. Marc-André Bédard, au Cercle de presse de Chicoutimi.

Le ministre du Travail, a nié avoir participé à une rencontre avec le ministre Lessard, les députés Langlois et Marceau avec M. François Sénéchal Tremblay, sur les monts Sainte-Marguerite, deux jours avant l'arrivée de la police à Arvida, le 5 août dernier. "Ils disent n'importe quoi ces gens-là. Moins je n'étais pas là. C'est absolument faux ce qu'ils avancent. C'est une fausseté. Une écoeuranterie."

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie et nord des Laurentides: périodes nuageuses avec quelques chutes de neige locales. Venteux. Maximum 0 à 4. **Aperçu pour samedi:** ciel variable avec quelques chutes de neige sur les terrains élevés.

Outaouais, Montréal, sud des Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: plutôt nuageux et quelques chutes de neige locales. Venteux. Maximum 2 à 4. **Aperçu pour samedi:** ciel variable et froid.

Lac-Saint-Jean: chutes de neige locales et venteux. Maximum 3. **Aperçu pour samedi:** peu de changement.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec chutes de neige locales et neigeux. Maximum près de 3. **Aperçu pour samedi:** peu de changement.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	2	8
Victoria	3	13
Edmonton	-4	8
Calgary	-4	12
Saskatoon	-15	2
Winnipeg	-4	2
Charlottetown	-3	0
Sudbury	-1	4
Toronto	4	10
Ottawa	3	8
Montréal	4	6
Québec	3	6
Fredericton	6	13
Saint-Jean, N.-B.	7	14
Moncton	4	16
Charlottetown	4	16
Saint-Jean, T.-N.	0	5
Chicago	1	7
Detroit	2	9
Boston	13	16
New York	12	14
Washington	8	14
Kansas City	0	14
Denver	-4	20
Los Angeles	20	24
San Francisco	12	17
Acapulco	24	32
Barbade	24	31

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 01 h. 05 (2 m. 7) et basse à 07 h. 15 (.2). Elle sera à nouveau haute à 13 h. 30 (3 m. 0) et basse à 19 h. 45 (.1 m).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02 h. 20 (5 m. 3) et basse à 08 h. 35 (.3 m). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 50 (5 m. 9) et basse à 21 h. 05 (.0 m).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02 h. 30 (4 m. 8) et basse à 09 h. 35 (.4 m). Elle sera à nouveau haute à 14 h. 55 (5 m. 3) et basse à 22 h. 15 (.2 m).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE.
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef adjoint:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude GÔTE

Aima et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664

Petites annonces classées
545-4895

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec.
Courrier de la
deuxième classe (No 3213)

Ils étaient trop beaux et trop fins pour vivre

— Mme Alexandre Routhier

par Guy Bergeron

DOLBEAU — "Ils étaient trop beaux et trop fins pour vivre. Sébastien, il voulait

plonger, j'ai dit plonge, il me regardait avec ses beaux yeux bleus. Quant à Jeannique, elle ne voulait pas plonger, elle me grif-

fait; le petit, il n'était pas pesant, je n'ai pas eu de misère."

C'est ce que Mme Alexandre Routhier a confié, le matin même de la noyade de ses trois enfants à sa belle-soeur, Mme Fernand Routhier, au moment où cette dernière se trouvait à sa demeure. Les trois victimes sont Sébastien, 5 ans, Jeannique, 3 ans, et Israël, 8 mois.

Cette révélation a été faite hier soir à l'enquête du coroner de Mme Alexandre Routhier, âgée de 31 ans, de St-Stanislas, qui sera accusée ce matin, en Cour criminelle à Roberval, d'avoir assassiné ses trois enfants, le 6 août dernier, après avoir été tenue responsable de la mort de ses trois enfants par le coroner.

L'enquête du coroner sous la présidence du Dr Mendoza Côté aura été pénible, en ce sens que la salle d'audiences était remplie à pleine capacité, et que tous les témoins ont relaté des faits extrêmement tristes de cette affaire, qui a secoué la municipalité de St-Stanislas, et tout le secteur de Dolbeau-Mistassini.



TRISTESSE — Avant de quitter l'hôtel de ville de Dolbeau après avoir été tenue criminellement responsable de la mort de ses trois enfants, Mme Alexandre Routhier s'entretient avec son mari.

(Photo Réal Tremblay)

Aluminium: verdict rendu le 15 novembre

MONTREAL (PC) — Les cinq grandes compagnies canadiennes d'aluminium qui sont accusées d'avoir illégalement complété, en 1968, pour fixer le prix de l'aluminium, contrairement aux dispositions de la loi sur les coalitions, connaîtront le 15 novembre prochain, le verdict du procès qu'elles viennent de subir.

Hier, M. Melvin R. Rothmans, juge à la Cour supérieure et siégeant en Chambre pénale, a reporté sa décision au 15 novembre mais il semble que ce soit là une date fixée pro forma et que le jugement ne sera prononcé que plus tard.

Les compagnies Aluminium of Canada, Reynolds Extrusions, Indalco Ltd., Kaiser Aluminium et Daymond Limited avaient d'abord subi une longue enquête préliminaire devant le juge Claude Joncas qui avait fini par libérer les accusés faute de preuves.

Mais le procureur général du Canada maintenait l'accusation de coalition pour l'année 1968, et ordonnait la tenue d'un procès par mise en accusation privilégiée preferred indictment.

C'est ce procès qui vient de se terminer, après un mois d'audiences, au cours desquelles la preuve de la Couronne a consisté essentiellement à mettre en lumière un mémo interne rédigé par un directeur de l'Alcan et au terme duquel il semblait convenu que le métal laminé serait arbitrairement augmenté de \$0.012.

Les compagnies accusées ont rétorqué que ce document avait été erronément interprété et qu'il ne démontrait pas qu'il y avait eu entente entre elles pour hausser indûment les prix.

Selon le ministère fédéral, cette augmentation a été décrétée illégalement et elle signifiait un profit excédentaire de presque \$1 million.

Cette accusation ressemble à celle portée l'an dernier par Ottawa contre les magnats du sucre et qui s'est terminée par l'acquiescement des accusés. Le ministre des Corporations et de la consommation, M. André Ouellet, avait alors émis des commentaires peu élogieux à l'égard du juge Kenneth Mackay, ce qui lui avait valu une condamnation pour outrage au tribunal qui a du reste été confirmée par la Cour d'appel, cette semaine.

On approche d'un compromis à l'Hydro

MONTREAL (PC) — Un compromis semble en voie de se dessiner dans le conflit de l'Hydro-Québec alors que la question de la promotion par ancienneté a commencé à faire l'objet de discussions. Il y a quelques jours seulement, il s'agissait d'un sujet absolument tabou dans l'esprit du syndicat, qui revendiquait la formule intégrale proposée par le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer.

Selon une source proche des équipes de négociation, le ministre tenterait de convaincre l'Hydro-Québec de retirer ou, à tout le moins, de mettre en sourdine trois des cinq points sur lesquels la société d'Etat est en demande. En retour, M. Cournoyer tenterait d'amener la partie

syndicale à un certain compromis sur la promotion par ancienneté.

Dans son rapport de médiation, le ministre des Richesses naturelles a proposé que le candidat le plus ancien qui postule un poste ait droit à deux mois d'essai avant qu'une décision soit prise à son sujet. La direction de l'Hydro s'est opposée à une telle mesure, qui désorganiserait à son avis la plus saine des administrations en un temps record.

Récemment, certaines sources proches de M. Cournoyer évoquaient la possibilité de corriger "l'erreur" du ministre, en confiance, qui a fait littéralement sortir les unions de l'Hydro de leurs petits souliers.



PERTE TOTALE — Le feu a mis cinq personnes sur le pavé, hier, à Chicoutimi, en l'occurrence la famille de M. Georges Tremblay, du 112 rue Saint-Siméon, dans le centre-ville. L'incendie qui a pris naissance vers les cinq heures du matin, a nécessité l'intervention de quelque 27 sapeurs de Chicoutimi, sous les ordres du lieutenant Pierre-Henri Pineault. La résidence unifamiliale, fort spacieuse, a brûlé de fond en comble en moins de deux heures, et le montant des pertes s'établit à près de \$80,000. Hier après-midi, l'enquêteur en ce qui touche ces sinistres, M. Aurélien Lalancette, était sur les lieux pour établir les causes exactes de l'incendie; il n'est pas exclu qu'une défectuosité électrique en soit à l'origine, puisque les flammes ont pris naissance dans une petite pièce où se trouvait le chauffe-eau. Personne n'a été blessée, puisque les occupants de la demeure ont eu le temps d'évacuer les lieux avant que les choses ne tournent trop mal.

LES BILLARDS ANDRE GUY ENR. BIENTOT
650, BOUL. TALBOT, — CHICOUTIMI
Ouverture dimanche, le 24 octobre à 9 h. 00 a.m.

En effet, Me Claude Gagnon n'a fait entendre que cinq témoins pour étayer sa preuve, tandis que Me Réal Brassard, procureur de Mme Alexandre Routhier, a obtenu que sa cliente ne soit pas entendue.

Au cours de la journée, on avait cru que Mme Routhier, hospitalisée à Roberval, pouvait rendre témoignage. C'était l'opinion du psychiatre Luc Giard qui en a même témoigné.

Cependant, à la suite d'un ajournement, le Dr Giard après avoir vu sa patiente revint dans la boîte pour conseiller à la Couronne et au coroner de ne pas la faire témoigner de crainte de lui causer un traumatisme important.

Mme Alexandre Routhier, était hier, au poste de la Sûreté du Québec, situé près de la salle d'audiences, à l'hôtel de ville, mais elle n'a pas été entendue. Toutefois, à la suggestion de Me Claude Gagnon, le coroner a trouvé qu'il y avait des preuves suffisantes puisque le ministère public a déjà annoncé qu'il porterait dès ce matin, des accusations de meurtre contre elle.

Avec sa belle-soeur, Mme Fernand Routhier, le 6 août 1976, Mme Alexandre Routhier était assise dans sa maison, et elle lui a dit que c'était bien vrai que ses enfants étaient dans le lac.

"Je ne faisais pas à matin, ils étaient trop beaux et trop fins pour vivre." Mme Alexandre Routhier aurait même ajouté à sa belle-soeur que ça faisait deux à trois semaines qu'elle pensait à noyer ses trois enfants. Quant à son mari, elle voulait que ça se fasse avant qu'il revienne du chantier, où il travaillait comme forestier.

Lorsque sa belle-soeur, lui a demandé pourquoi elle avait fait cela, elle lui a dit: "Tu ne comprends rien, ils avaient bien déjeuné, ils étaient bien habillés, ils n'ont pas eu de misère."

En effet, on relate que Mme Alexandre Routhier n'était dans son état normal ce matin-là.

Le beau-frère, M. Fernand Routhier a reçu un appel entre 9 h. 00 et 9 h. 30 à sa demeure. Il se trouvait à ce moment-là, dans le sous-sol. Une voix lui a dit: "Fernand, mes enfants sont au ciel." Je ne savais pas qui parlait, j'ai dit qui parle? — Elle a répondu: "C'est Nicole." Je ne savais pas ce qui se passait relate son beau-frère, Mme Routhier aurait ajouté toujours à son beau-frère: "Ils sont dans le lac, chez Roméo

frère raconte comment il s'est rendu au lac et qu'il a perçu les deux enfants, soit Jeannique trois ans qui flottait sur l'eau de même qu'Israël, le bébé de huit mois.

Quant à Sébastien, âgé de cinq ans, il a été repêché par la suite par les policiers de la Sûreté du Québec Paul Allaire et l'agent Rémi Bernier de la Sûreté municipale de Dolbeau.

Près du rivage, on avait même retrouvé deux sandales des enfants.

Le Dr Richard Authier, médecin-légiste du Québec, il a affirmé que les enfants étaient bien habillés, bien constitués et que les trois enfants étaient morts par noyade.

Jeannique, la petite fille était âgée de trois ans, Israël était âgé de huit mois



Fernand Routhier



Mme Fernand Routhier.

Duchesne, je les ai noyés, je veux que tu ailles les chercher."

M. Routhier, qui à ce moment-là a éclaté en sanglots s'est rendu par la suite à la demeure de son frère où se trouvait sa belle-soeur, Nicole. Elle disait: "Va les chercher dans le lac, ils vont avoir froid."

Par la suite, son beau-

et quant à Sébastien, il était âgé de cinq ans.

Aucune marque de violence n'a été décelée à l'autopsie.

Auparavant, l'agent Daniel Dufour de la Sûreté du Québec avait déposé 21 photos. C'est l'agent Claude Lessard de la Sûreté du Québec qui a mené l'enquête policière dans cette affaire.

Bourassa ne tarde pas à se servir du Jour

MONT-JOLI (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a sommé hier le président du Parti québécois, M. René Lévesque, de rendre public le rapport des vérificateurs qui ont effectué l'analyse des opérations financières du quotidien Le Jour.

"Je le prévois que je lui réclamerai ce bilan lors de notre débat radiophonique de dimanche prochain", a déclaré le premier ministre.

Bravant les intempéries à bord d'un petit appareil, le chef du Parti libéral a effectué hier, en début de soirée, à Mont-Joli, sa première sortie publique en province depuis l'annonce des élections générales du 15 novembre prochain.

M. Bourassa est venu appuyer la candidature de M. Bona Arsenault qui représente le district de Matapédia à l'Assemblée nationale depuis 1960. Le premier ministre, dès son arrivée à Mont-Joli, était résolu à prendre à partie le Parti québécois.

"Le PQ est fort dans Matapédia", a-t-il confié aux journalistes avant le début de l'assemblée. "Attendez-vous à ce que je tape dessus."

Rien dans les mains

Le premier ministre a reproché au Parti québécois de se présenter devant l'électorat sans programme, sans manifeste et sans budget.

M. Bourassa a longuement ironisé devant un auditoire amusé sur l'échec retentissant du quotidien indépendantiste Le Jour.

"Ce petit gouvernement péquiste en miniature qu'était Le Jour", a déclaré M. Bourassa, "nous donne la mesure exacte

des capacités des séparatistes à administrer la province".

Le premier ministre a réaffirmé sa foi dans le régime fédéral et il a invité ses auditeurs à résister à la tentation de voter soit pour l'Union nationale, soit pour le Parti national populaire, soit pour le Ralliement créditiste, sous prétexte de manifester leur mécontentement.

"Nous avons besoin d'un appui très clair et très puissant", a déclaré M. Bourassa, "car le régime fédéral nous a permis d'augmenter, depuis six ans, le niveau de vie des Québécois de 35 pour cent. L'aventure séparatiste", a-t-il poursuivi, "compromettrait les chances de survie économique du Québec".

Violence

En terminant son discours, le premier ministre a brandi le spectre de la violence qui a sévi dans certains pays où se sont manifestées des velléités d'indépendance.

"Pensez au Liban", a-t-il déclaré. "Pensez au Biafra."

Après avoir pris la parole devant quelque 75 personnes réunies dans un petit local de la mairie de Mont-Joli, le chef libéral a fait une longue randonnée en voiture jusqu'à Rimouski où il a enregistré des émissions de télévision.

M. Bourassa devait rentrer à Montréal en soirée et interrompre aujourd'hui sa campagne pour mettre la touche finale à sa stratégie électorale.

Samedi, M. Bourassa sera dans le comté de Johnson où il défendra les intérêts du candidat libéral Marcel Noël, maire de Windsor, qui tentera de déloger l'ancien chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, député de ce comté depuis août 74.

Assemblée générale des membres du comté de Chicoutimi

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Au nom de la commission d'animation et d'organisation, nous vous prions d'assister à une assemblée générale des membres du Parti libéral du Québec, comté de Chicoutimi, qui se tiendra dimanche après-midi à 2 h. 30 p.m., à l'école Jacques-Cartier, rue Jacques-Cartier est.

Cette occasion, l'assemblée sera appelée à confirmer le choix du candidat du Parti libéral du Québec dans le comté de Chicoutimi.

Au nom du Parti libéral du Québec et de son chef, je vous invite à assister en grand nombre à cette importante assemblée.

Association libérale du comté de Chicoutimi.
Par: André Gauthier, président.

En fin de semaine

Quatre assemblées de nomination; trois ouvertures de campagne

Après les premiers spasmes d'usage, la plus courte campagne électorale dans l'histoire du Québec prendra définitivement son allure en fin de semaine, avec la tenue de quatre assemblées de nomination et trois ouvertures de campagne. Déjà hier, la candidate unioniste dans Jonquière, Mme Rose-Duguay-Brassard, ouvrait le bal. Aujourd'hui, c'est au tour du député sortant de Chicoutimi Marc-André Bédard, alors que demain, les péquistes de Roberval tiennent leur assemblée de nomination.

Dimanche, le menu politique est particulièrement chargé. En matinée, les cinq candidats crédités se lancent dans la bataille, alors qu'en après-midi, trois assemblées de nomination dans les comtés de Chicoutimi (libéraux), Jonquière (péquistes) et Du-



Laval Gagnon

ELECTIONS PROVINCIALES

buc (péquistes). De plus, le député de Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote pourrait lancer sa campagne en soirée.

Si l'on excepte en effet l'assemblée de nomination péquiste dans le comté Lac-Saint-Jean, il y a quelques jours, où M. Jacques Brassard donnait le ton à sa campagne, et le passage de cinq députés de la région au Cercle de presse du Saguenay, mercredi, les premiers jours de la campagne auront été relativement arides.

Les "gros canons"

Trois "gros canons" politiques viendront cependant ranimer la fièvre électorale aujourd'hui vendredi, et dimanche. Ce soir, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, vient porter main forte au député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, qui inaugure sa campagne à l'école Charles-Gravel, à 20 heures.

Dimanche, à Alma, au Manoir du Rocher, à compter de 10 heures, c'est un député fédéral qui viendra raviver l'ardeur des crédites de la région. Convoitant le poste de M. Réal Caouette au fédéral, M. René Matte, député de Champlain remplacera en effet le chef provincial M. Camil Samson, retenu ailleurs. En principe, les cinq candidats crédités devraient être présents. On sait que trois d'entre eux sont déjà nommés: Maurice Brodeur (Lac-Saint-Jean), Emilien Fradette (Roberval) et Antoine Brisson (Dubuc). Quant aux candidats dans Chicoutimi et Jonquière, M. Maurice Brodeur indiquait hier que le premier était en "ballottage" à Québec, tandis que l'autre s'accordait encore un temps de "réflexion".

Enfin, dimanche à 14 h. 30, le ministre des Finances Raymond Garneau sera à l'école Jacques-Cartier de Chicoutimi pour cautionner le candidat libéral du comté de Chicoutimi. Tout semble indiquer qu'il aura pour nom Roch Bergeron, conseiller municipal de Chicoutimi.

Par ailleurs, samedi, le Parti québécois de Roberval tiendra son assemblée de nomination à l'école Saint-Tharciscus à Dolbeau, à 20 heures. Dans ce comté, un porte-parole du PQ indiquait hier que les candidats qui brigueront l'investiture devraient être connus aujourd'hui.

Les autres assemblées de nomination péquistes auront lieu dimanche, dans Jonquière (salle François-Brassard à 20 heures) et dans Dubuc (discothèque au Moulin de La Baie à 13 h. 30).

UN et PNP

En ce qui concerne l'Union nationale, il semble qu'exception faite du comté de Jonquière où le candidat est nommé, on en est encore au travail de coulisse. Certains noms ont été avancés, mais, on semble éprouver des difficultés à convaincre des candidats éventuels. Hier, le conseiller Jean-Claude Villeneuve avouait qu'il avait été approché par ce parti afin de se présenter dans Dubuc. Il a décliné l'offre, en raison, a-t-il dit, de ses nombreuses activités, et de sa santé. Aux dernières nouvelles, des approches auraient été menées vers le maire de Saint-David-de-Falardeau, M. Raynald Gaudreault, qui songerait sérieusement à faire le saut dans l'arène provinciale.

Dans les autres comtés, on affirme, au bureau central du parti à Québec, que les candidats seront annoncés dans les prochains jours.

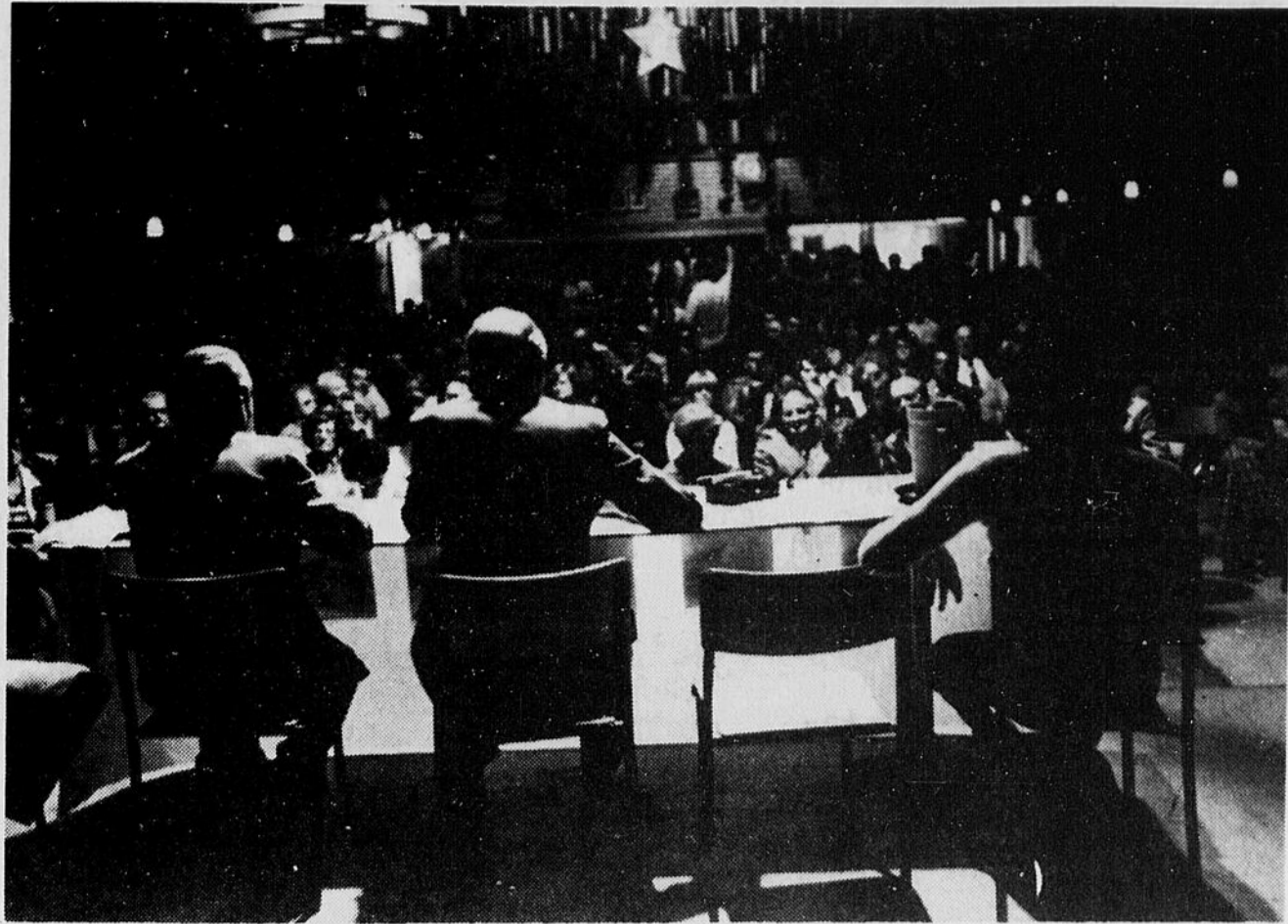
Du côté du Parti national populaire, c'est le calme plat. D'ailleurs, l'assemblée de fondation de ce parti reste encore à venir.

L'éditorialiste-adjoint du Quotidien, M. Gabriel Berber, ne se présentera pas à l'investiture péquiste dans le comté de Jonquière. Il a indiqué que pour le moment, il ne songeait pas à une carrière politique. Un des conseillers techniques du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron est natif de Chicoutimi, où d'ailleurs sa famille réside encore. Il s'agit de M. Urbain Morin, fils de Gustave.

Incidentement, le chef de l'Union nationale sera l'invité du Cercle de presse, mercredi prochain, à Chicoutimi. M. Biron en sera à sa deuxième présence au Cercle en l'espace de quelques mois. La première fois, il était également en campagne, mais pour atteindre l'investiture de son parti.

On dit parfois que c'est en se mêlant de ses affaires qu'on vient justement à bout de ses problèmes. Le ministre du Travail, M. Gérard Harvey, en a donné une preuve éloquente, mercredi, au Cercle de presse. Faisait allusion à ses débuts comme ministre du Travail, M. Harvey a expliqué qu'il avait peu après été aux prises avec le conflit de la United Aircraft. Se pliant à son nouveau rôle de "conseiller numéro un du premier ministre en matière de travail" (dixit M. Harvey), il fit remarquer à son chef qu'il s'agissait là d'un conflit de travail dans l'entreprise privée, et qu'il y avait lieu pour le gouvernement de se retirer du dossier en nommant un médiateur. Le conflit s'est alors réglé peu après, a conclu M. Harvey. En sera-t-il de même du conflit de l'Alcan? Le ministre a incidemment opiné qu'il serait résolu avant la Toussaint, ou au plus tard, avant la fin de la présente campagne électorale.

La très remarquable Lise Payette, qui se présente dans le comté de Dorion pour le Parti québécois, pourrait causer quelques problèmes à l'Assemblée nationale si elle était élue. Déjà, on parle de porter le nombre de sièges à 113...



SALLE PLEINE — Hier soir, à La Baie, poursuivant sa campagne, le candidat à la mairie, M. Laurier Simard, a été accueilli par une chanson sur un air de Tex Lecor, par une foule enthousiaste.

M. Laurier Simard veut favoriser l'industrie secondaire à La Baie

par Mario Roy

LA BAIÉ — C'est à coup de chansons que se fait la campagne électorale en vue des élections municipales à Ville de La Baie, semble-t-il, puisqu'après "Gens de La Baie, Avec Hervé, On est certain d'être su'l bon pied", les supporters de M. Laurier Simard accueilleraient hier l'homme politique sur un air de Tex Lecor ("Le frigidaire"): "Quand on aura Laurier à notre tête, Il nous sera d'un grand secours pour l'avenir..."

Mais l'ancien maire de Port-Alfred, candidat à la mairie de Ville de La Baie, avait des choses beaucoup plus sérieuses à rapporter aux journalistes, hier, avant de se rendre à une assemblée publique où environ 300 personnes attendaient M. Simard, accompagné pour la circonstance de son

ancien adversaire, M. Gérald Turbide.

D'un vaste tour d'horizon de son programme électoral, dont il faisait part à nouveau hier, il faut dégager l'intention de M. Simard de favoriser la création d'industries secondaires, parallèlement à la venue d'une nouvelle aluminerie de l'Alcan dans ce secteur. Au chapitre du commerce, et au moment où on se prépare à débiter les travaux des Galeries de La Baie, M. Simard s'est dit d'avis que l'implantation d'un gros centre d'achats pourrait être néfaste pour les marchands du centre-ville qui, selon lui, pourraient se retrouver dans une situation comme celle que vivent les commerçants de la rue Racine.

Au chapitre du développement domiciliaire, le candidat à la mairie entend favoriser une activité en ce

domaine dans tous les secteurs de La Baie, et non "favoriser un secteur dans le but d'éviter la faillite à deux entrepreneurs", selon ses propres termes.

Poursuivant ses attaques virulentes contre l'actuel maire de La Baie, M. Simard a qualifié d'illégal, le commissariat industriel que vient de mettre sur pied M. Hervé Tremblay, puisque la charte donnant naissance à l'organisme a été signée par l'ancien maire de Port-Alfred, qui n'a jamais été consulté depuis.

D'ailleurs, M. Simard devait affirmer que son adversaire "copie mot-à-mot" son programme électoral, tout en découvrant "qu'il pouvait parler et sourire", ce qui, au dire de M. Simard, n'a jamais été la politique de l'actuel maire de La Baie...

Soulignant d'autre part que les taxes avaient connu

dernièrement une hausse vertigineuse, M. Simard a promis de voir à stabiliser les taxes dès son élection, en équilibrant le budget de la municipalité, et en allant chercher aux palliers supérieurs de gouvernement, les octrois à la portée des municipalités. M. Simard a à nouveau parlé du filtre municipal, question qui selon lui aurait pu, pour une fois, faire l'unanimité chez les 28 conseillers de Ville de La Baie, si M. Tremblay avait vraiment voulu réaliser ce projet.

"Je ne me présente pas à la mairie sous la demande de deux contracteurs ou d'un petit groupe de citoyens, et je comprends M. Tremblay lorsqu'il parle de tourner la page sur le passé, de vouloir oublier les derniers mois marqués de haine et de mépris au niveau de l'administration municipale", devait ajouter M. Laurier Simard.

Dans Jonquière

La candidate unioniste ouvre sa campagne sur un ton modéré

JONQUIÈRE — "M. Rodrigue Biron a dit: Il faut du nouveau. Le nouveau ici dans la région c'est moi! La candidate unioniste de Jonquière, Mme Rose Duguay-Brassard, a ainsi procédé, hier soir, au lancement de sa campagne électorale.

Environ une cinquantaine de personnes assistaient à l'événement, qui se déroulait à la salle "Arvida" du motel Richelieu, de Jonquière.

Mme Brassard s'est dite heureuse que l'organisation de l'Union nationale ait pensé à une femme pour porter ses couleurs au cours de la présente campagne électorale.

La candidate s'est présentée comme une mère de famille, qui connaît les problèmes scolaires et fami-

liaux au même titre que les autres citoyens. Elle a notamment été présidente de la Ligue des citoyennes de Jonquière et vice-présidente régionale de la Fédération des femmes du Québec.

Mme Duguay-Brassard en est à ses premières armes en politique active. "Chaque chose a son début, a-t-elle dit, et c'est mon début."

Le nouveau porte-étendard unioniste n'a décoché aucune flèche à l'endroit de ses adversaires, au cours de cette réunion qui se voulait davantage une réunion de présentation qu'une assemblée à caractère véritablement politique.

La campagne de madame Brassard portera notamment sur les thèmes de

la rémunération des femmes au foyer, des garderies, du réseau d'aide à domicile pour les handicapés physiques et du développement du sport amateur.

Elle s'intéresse aussi au thème des relations de travail, dont traite également le programme provincial de l'Union nationale. A la suite de son chef, la candidate, parlera en ce domaine, de sujets comme la négociation permanente et de l'arbitrage obligatoire, susceptibles, selon elle, d'éviter l'utilisation de "procédures extrêmes", comme c'est le cas présentement pour la médiation de l'Alcan.

La candidate s'est aussi exprimée sur la question de la création de l'éventuelle Ville de Saguenay. Elle approuve le projet, à condi-

tion qu'on y arrive de façon démocratique, en procédant, par exemple, par voie de référendum, après avoir donné à la population toutes les informations pertinentes.

Au sujet des problèmes d'Alcan et de Pricé, elle est demeurée prudente, se contentant de déclarer qu'il était difficile de traiter ces problèmes de la façon la plus pertinente pour les gens qui ne sont pas actuellement en place. Elle a en quelque sorte dit préférer ne pas lancer de solution toute faite sans être certaine de pouvoir les mettre en application si elle était élue députée.

"On dit souvent que les femmes n'embarquent pas, a dit Mme Brassard. Moi je me suis embarquée, et j'espère que les femmes vont réagir."



GARAGISTES — Des scènes semblables à celle-ci, croquée à Ville de La Baie, se sont également produites à Chicoutimi, Jonquière et Alma, hier soir, alors que les opérateurs de postes d'essence protestaient ainsi contre les marges de profit trop minces qui leur sont laissées par les compagnies pétrolières. Les remorques de toute la région ont donc occupé les centre-villes et partout, la manifestation s'est déroulée dans le calme.

A Québec

Le juge Gold convoque l'Alcan et la FSSA

par Gilles Paradis

JONQUIÈRE — La médiation dans le conflit de l'Alcan doit reprendre cet après-midi, à Québec, où l'Alcan et la FSSA ont été convoqués.

Le juge Gold, revenu au Québec en fin de journée, mercredi, s'est attelé au travail dès hier matin alors qu'il a pris de nouveau connaissance du dossier.

Il a d'ailleurs rencontré les représentants de la compagnie Alcan pendant que les négociateurs de la FSSA ont été convoqués pour 14 h., aujourd'hui.

C'est un effort ultime du médiateur, le juge Alan-B. Gold pour mettre fin au conflit et l'espoir règne au Saguenay-Lac-Saint-Jean, devant la reprise de la médiation.

Il reste trois points importants à régler, soit les clauses salariales, le fonds de pension et le protocole de rentrée. On croit que c'est à ce dernier item qu'il pourrait y avoir accrochage. Les clauses normatives provinciales sont terminées et sur le plan régional, les différents syndicats ont pratiquement terminé les discussions. C'est le président de la FSSA, M. Jean Hally qui l'a d'ailleurs affirmé, lundi, à Jonquière, devant les membres du Club Lions.

Les plus optimistes s'attendent à ce que la médiation prenne fin dès la fin de semaine tandis que d'autres affirment que ce sera pour le milieu de la semaine prochaine.

G. Harvey prié d'intervenir

CHICOUTIMI — La régionale des Jeunes Chambres du Saguenay demande au ministre du Travail, M. Gérard Harvey, de jouer son rôle de façon active en intervenant directement et personnellement dans le conflit de l'Alcan, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à titre de médiateur, et ce, dès maintenant.

En cas d'échec, l'exécutif de la régionale, présidé par Me Jean-Roger Brodeur, demande au ministre Gérard Harvey de soumettre un rapport par écrit au Conseil des ministres qui verra alors à prendre les mesures nécessaires pour régler le conflit.

Nouvelle menace d'une cellule syndicale

CHICOUTIMI — La "cellule des syndiqués Alcan" est revenue à la surface, hier, et c'est à Arvida, dans une boîte publique de la rue Lasalle, que Le Quotidien a pris connaissance du communiqué émis à l'intention des cadres, de la Sûreté du Québec, des employés de l'Alcan de Roberval-Saguenay et de Shawinigan et des sous-traitants de l'Alcan.

Le communiqué ne ressemble en rien aux précédents qui étaient dactylographiés. Celui que Le Quotidien a cueilli était adressé "aux journalistes". Il semble que les autres media d'information en auraient reçu également une copie. Il était écrit en lettres moulées et farci de fautes de français.

En bref, la lettre fait part aux contremaitres généraux qu'ils auront leur tour. "Nous avons tous vos noms et adresses. On ne veut plus les voir dans l'usine."

Quant aux policiers de la SQ, "à qui nous payons des salaires de \$17,000 et plus par année", on dit qu'on sait comment les mettre aux pas. "Si nous ne l'avons pas fait c'est parce que chacun d'entre nous peuvent être accusés de meurtre mais nous n'aimons pas les oiseaux qui nous chient sur la tête." On poursuit que même si les policiers se tiennent en groupe dans les bars et les brasseries, ils pourront avoir besoin de garde-du-corps.

La "cellule des syndiqués de l'Alcan" mentionne qu'elle a réussi à arrêter ses membres qui veulent se servir de leurs fusils. On dit que la cellule groupe des anciens syndiqués et ceux-ci mentionnent ne plus vouloir voir les cadres et les contracteurs traverser les barrières.

Et c'est signé. "Sept millement vôtre."

GAGNON et MONETTE

avocats

marc gagnon
avocat
robert monette
avocat

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI
TEL.: 545-1888

Me CAROL VACHON

NOTAIRE
Conseiller juridique

Edifice Pharmacie Hamel

443 est, rue Racine Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 549-9718

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le Japon est devenu un important allié économique pour le Canada

Le gouvernement central se doit de favoriser l'accroissement des échanges commerciaux avec le Japon, la nation la plus fortement industrialisée du continent asiatique.

S'il agissait autrement, en ne se montrant pas aussi sympathique, par exemple, à l'égard des prolifiques producteurs et des rusés exportateurs du pays du Soleil Levant, Ottawa aggraverait encore les ennuis économiques du Canada.

Redoutable adversaire militaire, il y a une trentaine d'années à peine, le Japon est aujourd'hui pour le Canada le plus important partenaire commercial, après les Etats-Unis. Par rapport à l'année précédente, les transactions entre le Canada et le Japon ont diminué. Les Canadiens ont acheté des produits japonais pour une valeur excédant \$1,2 milliard, mais leurs exportations sur les îles nippones se sont cependant chiffrées par au-delà de \$2,1 milliards. Pour le Canada, il s'agit donc d'un gain net de l'ordre de \$900 millions, comme le signale si bien Perry Pascarella, journaliste de la revue américaine Industry Week, de Pittsburgh.

En fait, parmi toutes ses relations commerciales, ce sont celles que le Canada entretient avec le Japon qui s'avèrent actuellement les plus profitables. Le Canada a aussi le meilleur dans les échanges avec les neuf pays qui constituent la Communauté économique européenne. Pour 1975, le bilan commercial, Canada-Marché commun européen, a favorisé le premier dans la proportion de \$875 millions. Par contre, le Canada fut déficitaire de \$1,1 milliard, l'an dernier, dans ses échanges commerciaux avec son plus puissant voisin, les Etats-Unis. Pourtant, entre 1968 et 1974, le Canada avait accumulé un surplus de \$7,2 milliards. En d'autres mots, les exportations canadiennes vers les E.-U. furent beaucoup plus considérables que les produits achetés de ce même pays, au cours de la période. On doit se rappeler que les Américains achètent 66 pour cent de toutes les exportations canadiennes, et que les produits importés au Canada viennent des Etats-Unis dans la proportion de 68 pour cent...

Mais, comme on l'a vu, le commerce avec le marché japonais, même s'il est deux fois moins considérable que celui des Etats-Unis, s'avère pour le moment plus profitable pour les Canadiens.

Or, la presque totalité des exportations canadiennes au Japon, soit 97 pour cent, sont des matières brutes. En tête de liste, apparaissent le charbon et d'autres substances bitumineuses non raffinées (valeur de \$455 millions en 1975, soit deux fois plus qu'en 1974). Suivent, dans l'ordre, le blé (\$250 millions), le minerai de cuivre (\$225 millions), la graine de colza (\$193 millions), la pâte de bois (\$149 millions), l'orge (\$125 millions), le bois tendre (\$89 millions), le minerai de zinc (\$80 millions), les viandes fraîches et congelées (\$72 millions), le minerai de fer (\$47 millions), des aliments divers (\$32

millions), le minerai de plomb (\$32 millions), le minerai de nickel (\$31 millions) et l'aluminium, y compris les alliages (\$28 millions, ce qui représente environ \$20 millions de moins qu'en 1974).

Ainsi, le Canada vend plus de produits de la forêt que d'aluminium au Japon. Ce sont nécessairement des producteurs de pâtes et papiers de l'Ouest, notamment MacMillan-Bloedel et Crown-Zellerbach qui possèdent la meilleure part de ce marché du Pacifique. Cependant, dans le cas de l'aluminium, l'Alcan, qui exploite une usine en Colombie-Britannique, est le principal fournisseur du Japon. De plus, l'Alcan a des filiales de production de métal brut et de transformation dans ce pays. Le Japon demeure néanmoins le deuxième plus important marché d'exportation du Canada pour l'aluminium. Le métal léger provenant du Canada répond actuellement à environ 15 pour cent des besoins japonais.

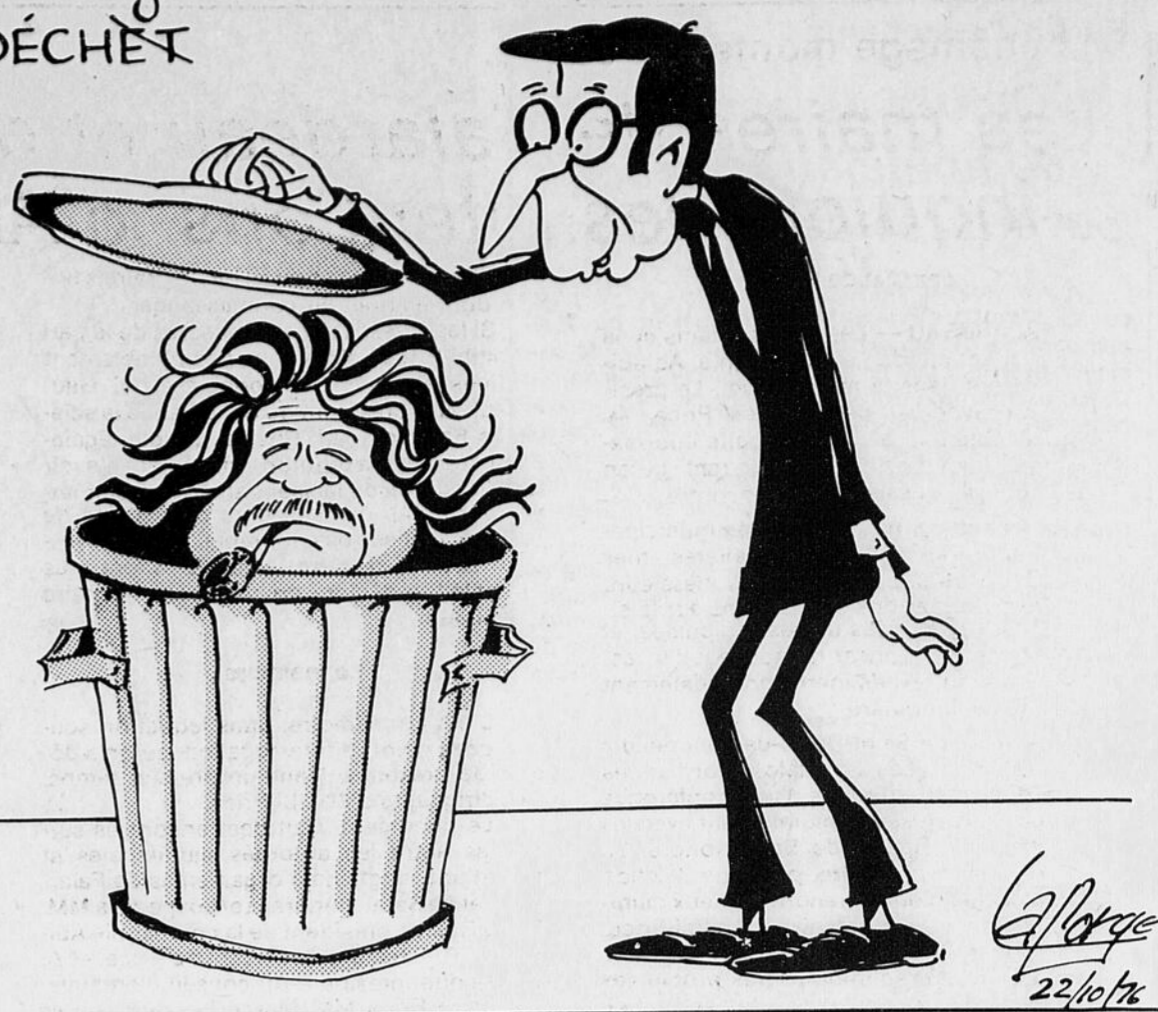
Contrairement aux Canadiens, les Japonais n'exportent pratiquement que des produits finis. En tête de liste de leurs ventes au Canada, l'an passé, les véhicules, représentant une valeur de \$250 millions (\$335 millions en 1974), suivis par l'équipement de communication (\$165 millions), des produits de fer et d'acier (\$155 millions, soit \$104 millions de moins que l'année précédente), et les textiles (\$77 millions).

Il faut cependant savoir que les Canadiens n'absorbent qu'une quantité infime des produits manufacturés du Japon, soit 2.1 pour cent. Bien entendu, ce sont les Etats-Unis qui sont à la fois les principaux clients et les plus grands fournisseurs des Japonais.

La tournée effectuée par le chef du gouvernement canadien en terre japonaise peut avoir une grande signification économique. Le gouvernement canadien veut mousser la vente d'articles manufacturés sur ce marché. Mais, à l'instar du journaliste Pascarella, il est improbable que le Canada puisse réussir à augmenter ses ventes de produits finis au Japon, même si le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'en mêle. A cause des salaires moins élevés, combinés à l'usage d'une technologie plus avancée et de techniques de mise en marché très développées, entre autres, les coûts de fabrication demeurent plus abordables chez les fabricants japonais et partant, leur force concurrentielle reste intacte.

Gabriel BERBERI

LE DÉCHÈT



PAROLE AUX LECTEURS

L'Etat-policier se profile sur le Québec

Lors des événements survenus à Arvida, alors que nos "brillants" matraqueurs de la SQ ont déployé tout leur savoir faire, en ne faisant aucune distinction de la proie à abattre, je n'ai pas été surpris outre mesure.

Pour ceux qui doutent d'un Québec-Etat policier n'ont qu'à regarder les petits faits qui émaillent leur vie quotidienne. Même un aveugle s'en rendrait compte.

Dans un deuxième

temps, il est inconcevable qu'après avoir été les vedettes de la représentation "je t'écrase maudit gréviste", ces messieurs poussent le culot à vouloir entrer en possession du travail des journalistes, photographes, caméramen, etc. Si ces messieurs sont si innovateurs de tactiques assommantes, qu'ils aient, au moins, la délicatesse de mettre une once de jugement (si c'est possible) à respecter le seul bastion communicatif au Québec:

les mass-media.

Avec le budget mis à sa disposition, la S.Q. a assurément les moyens de se payer tous les photographes nécessaires pour écrouer avec preuves judiciaires "tous les Québécois de mauvaise foi".

Sinon, c'est la grosse farce. Si les policiers ont tant à cœur de faire leur travail, dans les moindres détails, qu'ils s'organisent pour que les photos de famille soient prises par les membres de leur confrérie.

Vous avez toute ma sympathie, monsieur le directeur, en ce jour de deuil pour les media d'information de la région.

Malheureusement, vous n'êtes pas au bout de vos peines. Les dictatures commencent toujours aussi sournoisement. On te prend un bout de papier, un film ici et là, et un jour on se réveille... avec la censure.

Paul-Armand Girard,
960, Marcotte,
Roberval.

Le 20 octobre.

Un étudiant analyse l'administration Bourassa

Voilà enfin que le premier ministre, M. Robert Bourassa, se décide à dévoiler son jeu. Bien simple, n'est-ce pas; il demande au peuple québécois un mandat clair en vue des prochaines négociations concernant le rapatriement de la constitution, comme si 97 députés sur une possibilité de 110 ne lui suffisaient pas. On nous parle aussi de la langue, des chefs syndicaux dits "irresponsables" et voilà que l'on est déjà épuisé, ne sachant plus quels prétextes utiliser.

Je ne vois vraiment pas les raisons qui motivent un tel geste outre que celui de "voler" les élections, car c'est ce même gouvernement qui, depuis plus d'un an, laisse pourrir les situations et près de deux semaines avant l'annonce officielle d'élection, les Québécois remarquent une avalanche de subventions de toutes sortes en plus des amorces de règlements concernant de multiples conflits. A croire que le gouvernement laisse trainer les problèmes graves en longueur, tant et aussi longtemps que les choses ne l'indisposent pas.

Mais de tout cela, c'est le bilan du gouvernement libéral, publié dans "Le Quotidien" de samedi dernier qui me fait rire aux éclats. C'est pourquoi, j'aimerais reprendre certains éléments et y apporter quelques commentaires personnels. De ce fait, lorsqu'il est dit que les Québécois possèdent deux fois plus d'argent dans leurs poches, on omet de souligner le phénomène inflationniste et la dévaluation du dollar qui est passée à \$0.67 en juillet 1976. Plus loin, on se vante du succès concernant la lutte à l'inflation alors que ce projet ne lui revient même pas puisqu'il s'agit d'une initiative du gouvernement Trudeau et que l'on a fait qu'appliquer les directives de la Commission Pépin.

Pour ce qui est des Olympiques, il est important de souligner le déficit de près d'un milliard de dollars sans compter toutes les révélations intéressantes qui pourraient ressortir de l'enquête prévue. Lorsque l'on parle de sauvetage de l'année scolaire, il ne faudrait pas oublier que ce n'est que grâce au bon vouloir des professeurs et non suite à une entente avec le gouvernement et qu'en plus certains étu-

dants ont été dans l'obligation de récupérer plus d'un mois de cours à la fin de la session d'hiver avec toutes les conséquences que cela implique.

Mais, ce qui retient le plus mon attention, ce sont les deux derniers points cités. D'une part, on proclame à tout rompre que le Québec a retrouvé la paix sociale. Qu'il ne s'agisse de se rappeler l'émeute à la United Aircraft, la grève des professeurs et du personnel hospitalier (à deux reprises), le conflit actuel à l'Hydro-Québec, celui de la construction, sans négliger les derniers événements survenus à la Celanese de Drummondville et à l'Alcan où l'on a vu ces "braves" policiers y aller de tous

leurs efforts. De tout cela, ce qui me paraît le plus désastreux, c'est la détérioration des relations de travail, réalisation digne d'un gouvernement en faillite. D'autre part, l'équipe Bourassa omet de noter que l'impôt sur le revenu des particuliers lui a fourni un montant accru de 34% au cours de 1974 et que la part des dix plus importantes sociétés pétrolières installées au Québec, représente trois fois plus d'impôt en 1974-75.

En somme, un bilan "positif" où l'on a accordé beaucoup d'importance à certaines priorités (selon le P.L.Q.), tout en réduisant les crédits aux commissions scolaires, le nombre de lits dans les hôpitaux et

en rendant plus difficile le droit de vote de milliers d'étudiants en vue du prochain scrutin. J'allais oublier la proclamation du français comme langue officielle du Québec, qui ne donne pas pour autant la possibilité de parler la langue de Molière, tout au moins pour les gens de l'air qui font face au racisme des anglophones du pays.

N.B.: Tous les chiffres mentionnés proviennent d'articles de journaux et sont donc parfaitement vérifiables.

Jean-Claude Desgagné,
étudiant,
286, Price ouest,
Chicoutimi.

Le 20 octobre.

Les Québécois ne veulent pas la guerre

Comme tout le monde s'y attendait, le premier ministre Bourassa vient d'annoncer la tenue d'un scrutin général pour le 15 novembre.

Il est clair et certain que la machine libérale n'assoiera pas cette élection sur les vrais problèmes des Québécois. On pourrait faire beaucoup de "bavardage" au sujet de la pitoyable administration de "l'équipe qui travaille pour nous". Mais je ne veux pas ici dresser le procès de ce gouvernement qui a été depuis longtemps dépassé par les événements.

Comme vous l'écriviez le 18 octobre, le climat est assez propice à cette élection. Finalement, grâce à sa guerre d'usure le gouvernement a presque réussi à régler tous les conflits dans les secteurs publics et parapublics.

Il me semble évident que les libéraux vont tenter d'exploiter la situation du journal "Le Jour". Voici donc quelques éclaircissements à ce propos:

1 — Le Jour n'est pas la propriété du Parti québécois;

2 — même si quelques leaders du PQ y étaient sérieusement impliqués; le journal était conçu de façon que le rédacteur, M. Parizeau, n'avait presque pas d'autorité sur le contenu du journal et de ce fait, découle le 3e éclaircissement;

3 — la faillite du jour, même si elle est monétaire en partie, on doit considé-

rer que la faillite est selon moi plutôt journalistique; étant donné que de plus en plus, le journal s'éloignait de son optique sociale-démocrate, au profit d'un idéalisme mal défini de certains journalistes;

4 — si le gouvernement, fédéral en particulier, n'avaient pas boycotté Le Jour, il est clair que le journal aurait pu en tirer certains avantages financiers.

Quand vous dites que les partis d'opposition feignent d'être heureux de la tenue de ce scrutin, je peux dire que le PQ, lui, est prêt.

Le parti québécois n'est pas divisé car la soi-disant révolte des journalistes du Jour, ce n'est qu'une tempête dans un verre d'eau à laquelle les libéraux tentent de donner une dimension disproportionnée. En plus, quel parti n'a jamais eu de problèmes internes?

Environ 1 million de personnes ont voté pour le PQ, en 1973; faudrait-il qu'elles soient toujours toutes d'accord?

Durant les débats du "bill twenty-two" les députés libéraux Springate et Ciaccia ont menacé de démissionner.

Le député libéral-fédéral, Serge Joyal, a intenté des poursuites contre son propre parti.

En parlant de Parc-Saguenay, je voudrais rappeler au député Ghislain Harvey la promesse qu'il avait

faite à l'effet qu'il démissionnerait s'il ne réussissait pas à nous vendre au fédéral avec son projet de parc.

Même si son mandat est écourté, je demande sa démission comme il l'avait promis.

J'aimerais également dire que j'ai été surpris par vos propos à l'effet que la prise d'un pouvoir trop fort pourrait nous mener à la guerre civile; style Liban ou Irlande du Nord. Franchement, vous m'avez surpris avec vos paroles de mangeurs de petits enfants.

Avez-vous attrapé la Saint-Pierronomie comme ce pauvre New-Philippe La-croix?

D'après-moi, une guerre civile est impensable au Québec, premièrement, à cause de l'immensité du territoire, il serait difficile pour deux groupes de tenir l'armée en échec. Deuxièmement, le désir de paix de l'immense majorité des Québécois. Troisièmement, ce n'est pas ici qu'on verra des guerres de "religion". Le seul conflit possible en est un de classes.

Et il est improbable, puisque par le processus démocratique, nous pourrions venir à bout de ces injustices.

Patrice Dallaire,
61, rang 2, Bégin,
Cité Dubuc, P.Q.

Le 20 octobre 1976.

OPINION DES AUTRES

Et de trois et ensuite?

Pour la troisième fois en autant d'années, le médecin montréalais, Henry Morgentaler, est acquitté d'une accusation d'avortement illégal. Notons qu'il s'agissait là d'un nouveau procès ordonné, en mars dernier, par le ministre de la Justice, Ron Basford, dans la première cause où le praticien, après avoir été acquitté par un jury, avait été trouvé coupable par la Cour d'appel et la Cour suprême.

Le médecin ne cache pas qu'il a déjà pratiqué au-delà de 6,000 interventions du genre au nom de ce principe selon lequel, d'après lui, toute femme a droit à l'avortement mais qu'il n'existe aucune clinique lui permettant de le faire.

On peut d'abord supposer qu'advenant le cas où les comités thérapeutiques créés par l'article 251 du Code pénal auraient fonctionné se-

lon les normes les plus larges de la notion de la "santé de la mère", il est peu probable que le docteur Morgentaler aurait pu effectuer un nombre aussi considérable d'opérations sociales". Ce n'est sûrement pas l'esprit de cette loi si contestée qui, même si elle porte à autant d'interprétations plus douteuses les unes que les autres, ne vise aucunement à cautionner une boucherie du genre auquel l'avorteur en question s'est livré.

Certes, il faudrait être inconscient pour refuser d'admettre que le nombre de femmes se font avorter par des mains criminelles et dans de mauvaises conditions de sécurité. Sur ce point, on doit conclure, comme l'ont prouvé les audiences des différents procès déjà fait au médecin montréalais, que ses interventions avaient respecté toutes les règles de la pratique médicale. Mais peut-on, par ailleurs, sous ce motif, soutenir qu'il faudrait abolir la loi pour que nos parturientes en mal de libération puissent se faire avorter sans danger et dans un réel confort.

Parler du caractère sacré de la vie humaine, née ou à naître, n'est pas, bien sûr, une démarche qui est bien vue d'une bonne partie de notre milieu. Et il devient attristant de constater que tant de gens ne comprennent pas ou ne veulent pas admettre la démarche de ceux qui la respectent. Il faut déplorer cette tendance générale qui, sous le couvert de défendre un droit prétendu de pouvoir disposer de son corps, déshumanise lentement mais irrémédiablement la vie moderne.

Le grand poète irlandais, William Yeats, a déjà entrevu cette période de brutalité et de cruauté devant succéder à notre époque de chrétienté et de civilisation. Il écrivait que le changement surviendrait après une époque où les gens agiraient "non pas parce qu'ils devraient le faire mais parce qu'ils pourraient le faire, bref, au moment où notre technique sociale l'aura emporté sur notre moralité." Nous semblons très profondément engagés dans cette voie funeste.

Paul Lachance,
"Le Soleil".

Le chômage montera à 90 p.c.

Les maires de Falardeau et de St-Honoré inquiets des intentions d'Abitibi-Price

par Claude Fortin

FALARDEAU — Les représentants de la haute direction de la compagnie Abitibi-Price seront dans la région lundi. Le président du Syndicat des ateliers Price, M. Ghislain Gagnon, a confirmé cette information au Quotidien hier, indiquant qu'on l'avait convié à assister à la rencontre.

A Falardeau, où les autorités municipales rencontreraient les journalistes hier après-midi, on suppose que ces messieurs viendront donner des explications sur la situation et l'avenir des usines régionales, et possiblement annoncer de nouveaux investissements, qu'on destinerait principalement à l'usine de Jonquière.

Le maire de Saint-David-de-Falardeau a aussi communiqué semblables informations à la presse, hier, au cours d'une conférence de presse organisée conjointement avec les autorités municipales de Saint-Honoré. La réunion visait à rendre publique l'action qu'ont décidé d'entreprendre les deux municipalités en vue d'obtenir, d'Abitibi-Price, des réponses à leurs questions et des gestes concrets devant solutionner les problèmes que causent aux populations de ces municipalités, la fermeture des chantiers de la rivière Shipshaw, et la cessation complète des opérations de la scierie de Falardeau, prévue pour le début du mois de novembre.

Le maire de Falardeau, M. Rénald Gaudreault, a dit tenir les informations qu'il a

communiquées à la presse de "certaines fuites" dont il aurait eu connaissance.

Si les investissements espérés de la part d'Abitibi-Price étaient vraisemblablement destinés à l'usine de Jonquière, M. Gaudreault et le président du Syndicat de la scierie de Falardeau, M. Charles Lavoie, également présent à la réunion, ont déclaré n'avoir pas l'intention de laisser l'affaire devenir lettre morte. "Si on considère que l'usine de Falardeau n'est pas rentable, qu'on investisse pour la moderniser et la rendre plus rentable", a déclaré en substance le maire Gaudreault.

Le mémoire

C'est un mémoire, dans lequel on souève onze points d'interrogation, qu'on a décidé de présenter, dans un premier temps, aux dirigeants d'Abitibi-Price.

Le document, fruit des rencontres survenues entre les autorités municipales et près d'une vingtaine d'organismes de Falardeau et de Saint-Honoré, a été expédié à MM. Harry Rosier, président de la compagnie Abitibi, C.-R. Titmore, président de Price, et A. Labrecque, président du conseil d'administration de Price. MM. Marcel Lessard, Gérald Harvey, Gilles Marceau et Ghislain Harvey en ont également reçu copie.

On demande notamment pourquoi Abitibi Paper parle d'un marché aussi déplorable alors que les études du gouvernement ont démontré la rentabilité de l'usine Don-

hue, de Saint-Félicien.

On pose aussi certaines questions au sujet de possibles manoeuvres de la compagnie, en regard d'éventuelles pressions pour obtenir des subventions ou tout simplement en vue de réagir au projet Donohue.

"Dans son rapport annuel, poursuivent les auteurs du mémoire, la filiale d'Abitibi-Price déclare qu'en 1976 le marché du bois devrait se raffermir et que toutes les scieries de la compagnie devraient opérer au printemps. Les revenus de cette division devraient apporter une importante contribution aux profits consolidés. Comment expliquer, quelques mois après cette déclaration, la fermeture totale de la scierie de Falardeau?"

On se préoccupe en outre d'un possible déménagement de l'usine de sciage concernée et d'une administration douteuse qui, selon les auteurs du document, a effectué l'achat de 200 camions en quatre ans. Ceux-ci n'auraient été utilisés qu'à six pour cent de leur capacité.

La cessation des opérations d'Abitibi-Price dans le secteur Falardeau-Saint-Honoré, prévue pour le 5 novembre, portera le taux de chômage de cette zone à environ 90 pour cent, selon le maire Gaudreault.

Quelque 108 travailleurs de Falardeau sont habituellement à l'emploi de la scierie de Falardeau et on en compte 77 à Saint-Honoré. Il faut ajouter à cela les travailleurs de la forêt, ordinairement employés aux chantiers de la compagnie, dans le secteur de la rivière Shipshaw.



MEMOIRE — Le président du Syndicat de la scierie de Falardeau, M. Charles Lavoie, et le maire de la municipalité, M. Rénald Gaudreault, ont rencontré la presse, hier, en vue de faire part aux journalistes du mémoire, présenté aux dirigeants de la compagnie Abitibi-Price.

Les chantiers de la construction réouverts dans toute la région

CHICOUTIMI — Le conflit de la construction est maintenant chose tout à fait résolue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, même si à Montréal, les représentants de l'Association des entrepreneurs du Québec et du Conseil provincial des métiers de la construction, n'en étaient pas venus, hier, à une entente ferme.

Pour un, M. Yvon Bouchard, président régional de l'Association des constructeurs d'habitations, déclarait hier que "100 pour cent des chantiers de la région étaient en opération et que même les électriciens étaient à peu près tous rentrés au travail".

Le représentant de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité (local 568) affiliée à la FTQ, M. Edmond Poirier, se montrait pour sa part plus ré-

servé et parlait de 75 pour cent des membres de son syndicat qui étaient retournés à leur poste au cours de la journée. Toujours selon M. Poirier, la situation revient toutefois rapidement à la normale et le bureau de placement de la Fraternité a recommencé à fonctionner depuis hier matin.

Par ailleurs, le représentant syndical a fait part d'un vote favorable dans une proportion de 74 pour cent à l'acceptation des dernières offres patronales et au retour au travail, vote pris mercredi soir par 219 électriciens réunis en assemblée générale à Chicoutimi.

"Nos membres sont satisfaits des ententes intervenues, ententes qui régissent un des problèmes les plus cruciaux que nous avons à affronter, celui de la manutention de nos ma-

ériaux, qui demeure un secteur exclusif aux électriciens", de commenter M. Poirier. Les dernières ententes intervenues allouent un salaire horaire de \$9.19 aux électriciens, et doivent innover, dès le premier janvier 1978, le taux de salaires payés à travers la province, auparavant divisée en cinq régions différemment considérées au point de vue salarial; cette clause implique un rattrapage de \$0.13 l'heure pour les ouvriers en électricité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On se souvient que les

électriciens affiliés à la FTQ, certes les éléments les plus actifs des syndicats de la construction au cours du dernier conflit, avaient déclaré, par la bouche de leur représentant, avoir signé avec plusieurs employeurs de la région, des ententes individuelles leur accordant tout près de \$10 l'heure.

Selon M. Poirier, on a annulé au cours des dernières heures ces ententes existantes, et les électriciens reprennent le travail au taux prévu dans l'entente provinciale.

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

Mgr Paré à la 31ème réunion des commissaires d'écoles

JONQUIERE — C'est ce soir que doit s'ouvrir à Jonquière, la 31ème assemblée générale annuelle de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, assemblée à laquelle doivent participer, entre autres, M. Hubert Lavigne, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et Mgr Marius Paré, évêque du diocèse de Chicoutimi.

Celui-ci, doit d'ailleurs prendre la parole dès ce soir devant les 182 commissaires d'écoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, après quoi, M. Maurice Guérin, président de l'ACS, fera son rapport annuel; une étude des états financiers de l'année qui vient de se terminer ainsi que du budget du prochain exercice financier est également prévue pour aujourd'hui.

Par ailleurs, une douzaine de résolutions doivent être étudiées par les commissaires au cours de la journée de demain, la plupart d'entre elles touchant l'aspect administratif des organismes d'enseigne-

ment primaire et secondaire. On note des projets de résolutions touchant les modes d'élection des commissaires, sa rémunération, ainsi que les démarches en vue de l'établissement d'un fonds de pension pour les commissaires d'écoles.

Il est question en outre de la participation de la Fédération à toutes les tables de négociations, incluant celles ayant cours avec les directeurs généraux, cadres, garants et principaux des commissions scolaires, ainsi que des politiques de décentralisation du ministère de l'Éducation.

Plus prosaïquement, on parlera également de vente de boissons à proximité des institutions d'enseignement, des hausses de tarifs de Bell Canada concernant les boîtes publiques installées dans les écoles et de l'admissibilité des élèves de l'élémentaire au transport scolaire à compter d'une distance excédant 3/4 de mille entre leur domicile et l'école fréquentée.

AVIS RÉVISION ANNUELLE DE 1976

ÉLECTEURS DE LA RÉGION DU LAC-SAINT-JEAN

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES (SECTIONS URBAINES)

Si votre nom n'a pas été inscrit sur la liste électorale lors du dernier recensement, VOUS POUVEZ VOUS RENDRE À L'UN DES BUREAUX SUIVANTS: (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS DU LUNDI 25 OCTOBRE AU SAMEDI 30 OCTOBRE 1976, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

<p>CHICOUTIMI</p> <p>Pour CHICOUTIMI: 276 rue Labrecque (Bureau du président d'élection) Mme Stella Morissette 1452 boul. Renaud 45 rue Blanchette 414 rue Plamondon 643 rue Legrand 37 rue Saint-Ambroise</p> <p>DUBUC</p> <p>Pour ESCOUMINS: M. Daniel Therrien Route Forestière</p> <p>Pour SACRÉ-COEUR: 177 rue Principale</p> <p>Pour SAINT-AMBROISE: 535 rue Simard</p> <p>Pour SAINT-HONORÉ: Salle municipale 3651 boul. Martel</p> <p>Pour LA BAIÉ: Edifice Gaudreault 155 rue Victoria, local 4 (Bagotville) (Bureau du président d'élection) M. Joseph-Eugène Tremblay</p>	<p>JONQUIÈRE</p> <p>Pour JONQUIÈRE: 124 avenue Cabot (Kénogami) (Bureau du président d'élection) M. J.-R. Ben Vandal 212 rue de la Picardie 415 rue Montfort 37 rue Sainte-Elizabeth 167 chemin Saint-Dominique 101 rue Saint-Dominique 620 rue Wholer (Arvida)</p> <p>LAC-SAINT-JEAN</p> <p>Pour ALMA: 222 boul. Dequen Nord (Bureau du président d'élection) M. Paul Drolet 181 Bergeron Ouest 305 Dolbec</p> <p>Pour HEBERTVILLE: 664 Labarre</p> <p>Pour METABETCHOUAN: Salle publique 76 Saint-André</p> <p>Pour SAINT-BRUNO: 976 rue Saint-Alphonse</p>	<p>ROBERVAL</p> <p>Pour DOLBEAU: 436 boul. Walberg</p> <p>Pour MISTASSINI: 93 boul. Saint-Michel</p> <p>Pour SAINT-FÉLICIEN (sans désignation): 1076 rang Double</p> <p>Pour SAINT-FÉLICIEN (ville): 1036 rue Cartier</p> <p>Pour SAINT-PRIME: 685 Principale</p> <p>Pour ROBERVAL: 560 rue Cossette (Bureau du président d'élection) M. Arthur Tremblay</p> <p>SAGUENAY</p> <p>Pour BAIÉ-COMEAU: 46 Ramsay</p> <p>Pour CHUTE-AUX-OUTARDES: 304 Gauthier</p> <p>Pour SAINT-LUC-DE-LAVAL: 18 parc Vincent</p> <p>Pour HAUTERIVE: 823 boul. Blanche (Bureau du président d'élection) M. Edouard Couture</p>
--	---	---

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE JOURNAL DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DERNIERS 2 JOURS!

1/4 MILLION DE DOLLARS VENTE "TRÉSOR DE FOURRURES"

DES FOURRURES CLASSIQUES

Épargnez: 20%, 30%, 40%.

- Manteau de castor rasé, teint brun \$895
- Manteau de mouton de perse, champagne \$1,095
- Manteau de loutre, merveilleux \$2,295

PALETOTS DE FOURRURE POUR VOTRE HOMME

- Paletot de castor, poil long \$495
- Paletot de mouton \$495
- Paletot de chat sauvage, classique \$1,095
- Paletot de loup, très intéressant \$1,095

HATEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX ÉPARGNEZ des centaines de dollars Créations COUTURIER originales!

VISION... VISION! Épargnez \$200, \$400, \$600.

- Manteau de vison de fantaisie \$1,095
- Manteau de vison imprimé ocelot \$1,495
- Manteau de vison demi-sang \$1,495

FOURRURES A LONG POIL, prix et qualité irréductibles!

FOURRURES A LONG POIL, prix et qualité irréductibles!

- Manteau de chat sauvage "tippé" argent \$895
- Manteau de "Seal" d'Alaska \$1,795
- Manteau de renard roux australien \$1,295

Toutes ventes finales. Sujet à une vente ultérieure. Aucun retour ou échange. Hâtez-vous! Les commandes spéciales, si disponibles, vous coûteront au moins 20% de plus! Programmes de mise de côté ou de paiements différés.

Lessard sur la cote

Alexandor une exclusivité

405, rue Racine est, CHICOUTIMI — 543-3324

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



GAGNANT DE LA VALISE ROUGE

M. Gilbert Bergeron, de Portage-des-Roches (de la rue Prémont à Arvida, il y a quelques mois), est l'heureux gagnant de la valise rouge, contenant une somme de \$10,000 en argent offerte par le Centre des affaires Racine de Chicoutimi. C'est en présence de quelques centaines d'invités que le tirage s'est déroulé, mercredi, à l'Hôtel Chicoutimi, où l'on a pigé le nom de M. Bergeron parmi 755 billets semi-finalistes sur 1,100,000 billets distribués et accumulés depuis sept mois. M. Bergeron, qui travaille à l'Institut psychiatrique Roland-Saucier de Chicoutimi-Nord, avait obtenu son billet en achetant chez Lessard en bas de la Côte et était allé le déposer ensuite chez Gilbert & Frères (en haut de la côte). Voici, dans l'ordre habituel, les noms des personnes apparaissant sur la photo: MM. Jean-Pierre Blackburn, administrateur du Centre des affaires Racine; J.-B. Carrier, représentant de la maison Gagnon Frères où il est employé depuis 44 ans (c'est lui qui a procédé à la pige du billet gagnant); Gilbert Bergeron, gagnant de \$10,000, et Eddy Lalancette, président du Centre des affaires Racine de Chicoutimi.

AU RENDEZ-VOUS

Tous les hommes d'affaires de la région (membres ou non-membres) de la Corporation du Rendez-vous de l'homme d'affaires sont invités à participer au prochain souper mensuel, qui se tiendra le mardi 26 octobre, à 18 hres, à l'Hôtel Chicoutimi.



Le conférencier sera M. Jacques-G. Francoeur, président-proprétaire de Unimedia (compagnie propriétaire du journal Le Soleil de Québec, du Quotidien de Chicoutimi et de

plusieurs autres hebdomadaires, dont le Progrès-Dimanche).



LA BATAILLE DES COLORANTS

Comme nous le montre la photo publiée dans la dernière édition de "Paris-Match", nos cousins français font présentement du piquetage, dans les établissements commerciaux, pour lutter contre l'utilisation de colorants dans les produits alimentaires. Le consommateur-enfant se révolte contre les dangers que peut représenter l'utilisation de ces colorants artificiels. Le Laboratoire coopératif fournit les munitions aux manifestants, comme ces deux interrogations: "Est-il indispensable d'employer jusqu'à cinq colorants pour un seul bonbon? Est-il indispensable d'ajouter des colorants à l'alimentation des poules pour avoir un beau jaune d'oeuf?"

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Hôtes dynamiques — A plus tard, elles fonctionnent rondement la vente des billets de l'organisation du prochain bal des Hôtes dynamiques de Chicoutimi-Nord. Mais tenant compte des condi-

tions économiques actuelles, la présidente Mme Gaston Gaudreault a laissé savoir que cette manifestation a été reportée à une date ultérieure.

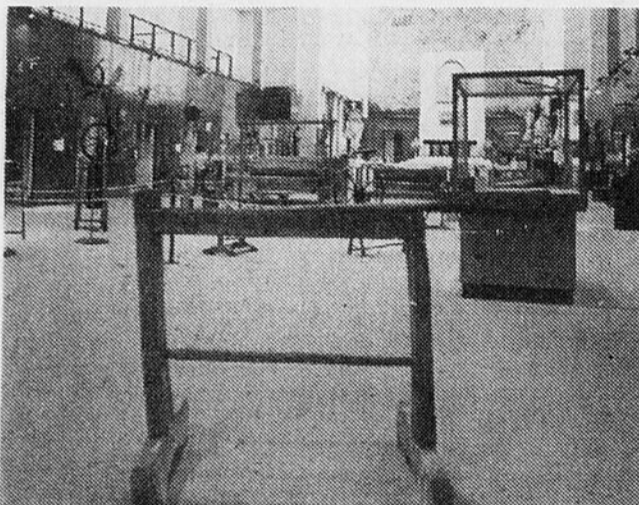
Date qui sera d'ailleurs communiquée au public en temps et lieu.

UNIPRIX

Les représentants de la future chaîne québécoise de pharmacies étaient dans la région, hier, pour recruter de nouveaux membres. On sait que la nouvelle chaîne, Uniprix, entrera en opération le 7 novembre prochain. La région compte une quinzaine des 200 membres du groupement, qui se compose de pharmaciens propriétaires indépendants. La formation d'Uniprix est patronnée par l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec. Le vice-président de l'association, M. Pierre Bossé, indiqua qu'en définitive, le nouveau groupement pourra se comparer à la chaîne Provigo dans le domaine de l'alimentation.

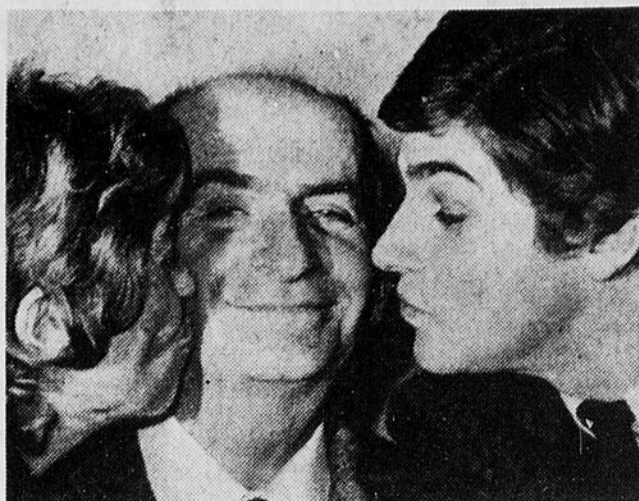
LE PLUS VIEIL HOMME

Selon le journal "Kayhan", l'homme le plus vieux du monde vit à Isfahanak, village proche de Téhéran. Il s'agit d'Ali-Asghar Nemazi qui, d'après le journal, a 145 ans. Ancien brigadier dans l'artillerie, il affirme n'avoir jamais consulté un médecin et être demeuré en bonne santé jusqu'à dernièrement. Il a maintenant perdu la vue et est devenu presque sourd. Mais, dit le journal, il refuse toujours de voir un médecin. Après avoir servi 23 ans dans l'armée, il a travaillé comme ouvrier agricole. M. Nemazi ne possède aucun document pour prouver son grand âge. Le journal a découvert, dans le même village, un autre homme qui dit avoir 120 ans, un qui prétend avoir 112 ans et un troisième qui a dit n'avoir que 110 ans.



\$45,000 AU MUSEE DU SAGUENAY

Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient d'octroyer une subvention de \$45,000 au Musée du Saguenay. Il a attribué une somme globale de \$185,000 à cinq musées privés québécois, dont celui du Saguenay, à Chicoutimi. Ces subventions défraieront les dépenses de fonctionnement. Dans son communiqué, le ministère donne trois lignes d'explication: "Le Musée du Saguenay, axé sur l'ethnographie régionale, présente une foule d'objets reliés au mode de vie des pionniers de la région du Saguenay."



LOUIS DE FUNES "RESSUSCITE"

Le célèbre comédien français Louis de Funès tourne présentement "L'aile ou la cuisse", après avoir été cloué sur un lit d'hôpital par suite d'un infarctus. Il a pris, semble-t-il, des résolutions pour mieux sauvegarder sa santé. "Je ne pique plus de colère. Quand je tourne, je ne recommence pas nerveusement trente fois une scène et, à la campagne dans mon château de Clermont, je peux m'occuper de mon jardin, semer des épinards, tailler mes arbres, les faire fructifier, pousser des brouettes", a-t-il confié à "Paris-Match". Sur la photo, on le voit en compagnie de sa femme Jeannet et de son fils Olivier.

DECES DE MME FORD

Eleanor Clay Ford, la belle-fille du pionnier de l'automobile, qui était l'une des femmes les plus riches du monde, est morte, mardi soir, à l'hôpital Henry Ford de Detroit à l'âge de 80 ans.

Née le 6 juin 1896, elle avait amassé une fortune personnelle évaluée entre \$100 et \$150 millions.

Dès l'âge de 15 ans, elle avait consacré la plus grande partie de son temps et de son argent à aider les pauvres de Detroit.

Fille de M. et Mme William Clay, elle avait rencontré Edsel Bryant Ford, fils unique du pionnier de l'automobile Henry Ford, alors qu'elle suivait des cours de danse. Ils se marièrent le 1er novembre 1916. Depuis 1926, elle vivait à Gross Point Shores, dans le Michigan.

Son mari était mort le 26 mai 1943, à l'âge de 49 ans, après avoir été pendant près de 25 ans président de la société Ford. Pendant cette période, il amassa une fortune estimée à \$780 millions. Il créa la Fondation Ford en 1936 pour soutenir des activités scientifiques, éducatives et de bienfaisance et il légua la majeure partie de sa fortune à cette fondation.

A la mort de son mari, Mme Ford contrôlait 54 pour cent des actions de la société Ford et en était vice-présidente.

Elle a eu trois fils, Henry Ford II, Beson et William Clay et une fille, Josephine.

GEOGRAPHIE OBLIGATOIRE

La Société des professeurs de géographie du Québec a sommé le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, de rendre obligatoire l'enseignement de la géographie nationale dès septembre 1977. L'organisme remettra au ministre un volumineux dossier sur ce sujet en janvier prochain.

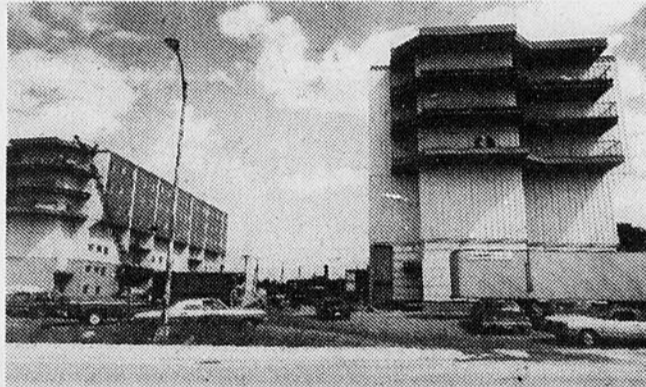
VISITE DES CAMIONNEURS

M. Robert Goyette, président de l'Association du camionnage du Québec, accompagné du personnel permanent de l'ACQ, sera à l'Auberge des Gouverneurs de Chicoutimi, le mardi 9 novembre, à 18 hres, afin d'y rencontrer les camionneurs de la région.



M. Goyette compte en outre écouter les besoins régionaux des camionneurs afin d'être en mesure de mieux défendre leurs intérêts dans l'avenir, de sorte que tous les camion-

neurs détenteurs de permis sont incités à se rendre à cette rencontre, qu'ils soient membres ou non de l'association provinciale.

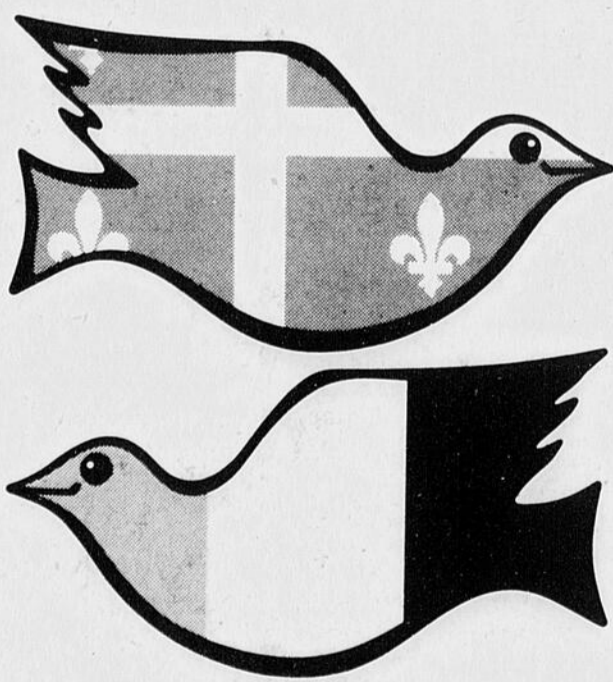


CHICOUTIMI A OBTENU LA PART DU LION

Dans le programme de la Société d'habitation du Québec en matière d'habitation, notre région a fait accepter cinq des 67 projets de construction d'unités de logements pour familles à faible revenu et pour personnes âgées. Des projets régionaux, Chicoutimi vient en tête avec les deux blocs de 52 logements, sur l'ancien terrain de Eaton, dont la construction coûtera quelque \$1,500,000. Jonquière suit, avec deux ensembles de 40 logements d'une valeur globale de \$1,200,000. On retrouve ensuite Dolbeau, avec une maison pour personnes âgées de 40 logements, d'une valeur de \$920,000, puis La Baie, avec trois maisons de 20 logements pour personnes âgées (\$460,000) et enfin Laterrière, avec un bloc de 10 logements pour familles à faible revenu (\$260,000).

Voulez-vous enseigner en France l'an prochain?

au-delà de 1,000 de vos collègues l'ont déjà fait!



Dans le cadre de la coopération franco-québécoise, 125 enseignants québécois exerceront leur profession en France pendant la prochaine année scolaire (1977-1978); un nombre égal de Français viendront enseigner au Québec.

VOUS ENRICHIREZ VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS UN MILIEU FRANCOPHONE DIFFERENT. VOUS CONTRIBUEREZ EVENTUELLEMENT A LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS PEDAGOGIQUES.

- Vous continuez de recevoir votre traitement de votre commission scolaire.
- Vous conservez tous vos droits et privilèges.
- Vous bénéficiez du transport aller-retour pour vous et votre famille de même que d'une indemnité pour le transport des bagages et les frais d'installation. Ces frais sont assumés par le ministère des Affaires intergouvernementales.

VOUS ÊTES ADMISSIBLE SI:

- Vous occupez un poste régulier d'enseignement pour l'année 1977/1978, et vous avez l'autorisation de votre commission scolaire de participer à cet échange.
- Vous enseignez à la maternelle ou à l'élémentaire, vous êtes légalement qualifié et vous possédez au moins deux années d'expérience au 30 juin 1977.
- Vous enseignez au secondaire, secteur général; vous êtes légalement qualifié et vous avez complété quatre années d'expérience dans l'enseignement de la discipline choisie. La priorité, à ce niveau d'enseignement, sera accordée aux enseignants des disciplines suivantes: français, sciences physiques, sciences biologiques, histoire, géographie, musique et arts plastiques.
- Vous enseignez aux élèves inadaptés, vous possédez un brevet d'enseignement du Québec comportant l'équivalent d'une année de formation pédagogique dans ce secteur d'enseignement, et vous êtes titulaire d'une classe spéciale depuis au moins deux ans.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE: AVANT LE 15 JANVIER 1977

1. Informez-vous auprès de votre commission scolaire pour savoir si celle-ci désire participer à l'Échange.
2. Dans l'affirmative, demandez un formulaire d'inscription à votre bureau régional du ministère de l'Éducation.
3. Le formulaire officiel complété doit être enfin retourné avant le 15 janvier 1977 à la:

Direction des Affaires éducatives
Ministère des Affaires intergouvernementales
Centre administratif - G - 6e étage
1035, rue de Lacheprotière
Québec G1A 1H5, Québec

Tél.: (418) 643-2364
(pour de plus amples renseignements)

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales
DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES



ADMINISTRATION PUBLIQUE — MM. Gérard Arguin et Jean Lessard, respectivement recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, et directeur général de l'École nationale d'administration publique.

Protocole d'entente entre l'ENAP et l'UQAC

CHICOUTIMI — Les hautes autorités de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'École nationale d'administration publique ont procédé, hier, à la signature d'un protocole d'entente concernant le programme de maîtrise en administration publique, qui sera dispensé dès le mois de janvier prochain, au Saguenay.

Devant la presse régionale et plusieurs représentants de l'UQAC, MM. Gérard Arguin et Jean Lessard, respectivement recteur de l'UQAC et directeur général de l'ENAP, ont donc tracé à grands traits les lignes de force du programme qui sera offert à une quarantaine d'administrateurs de la région, oeuvrant dans les secteurs municipaux, scolaires ou hospitaliers.

"L'analyse que nous avons effectuée dans la région a démontré des besoins pressants en ce domaine, et nous sommes heureux de collaborer maintenant avec un institut jeune, mais qui a déjà acquis ses lettres de noblesse et est même renommée au niveau international", devait souligner M. Gérard Arguin à l'occasion de cette cérémonie.

Quant à M. Jean Lessard, il s'est dit d'avis que l'établissement à Chicoutimi, après Québec, Montréal et Hull, du programme de maîtrise en administration publique, correspondait à un des objectifs de l'ENAP, celui de perfectionner une large gamme des administrateurs de la chose publique à travers le Québec. M.

Lessard a par ailleurs fait part de diverses données concernant ce programme, échelonné sur une période de trois ans d'enseignement à temps partiel, programme fort exigeant, selon lui, pour les aspirants à la maîtrise.

On a également fait état des critères de sélection qui permettront de déterminer les administrateurs qui suivront ce cours, la motivation, les performances professionnelles et les rapports confidentiels soumis par les supérieurs jouant un rôle prédominant dans cette sélection. Les administrateurs en poste, puisque ce programme s'adresse à eux, intéressés à suivre ce programme de maîtrise, ont jusqu'au 22 novembre pour soumettre leurs candidatures. Il semble que plus de 125 personnes auraient jusqu'à maintenant manifesté leur intérêt, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces cours permettent l'obtention de 60 crédits et sont constitués d'abord d'un ensemble d'enseignements généraux, puis de stages longs ou courts, et enfin, de la confection d'un projet d'intervention, un peu l'équivalent d'une thèse, dans d'autres secteurs de l'enseignement universitaire.

M. Lessard devait finalement affirmer qu'on s'attend, dans la région, à recueillir des candidats oeuvrant principalement dans le secteur de l'éducation et des affaires sociales, et à un degré moindre, de l'administration municipale.

Dans leur propre comté

Rien n'est déjà acquis pour les cinq leaders

MONTREAL (PC) — Aucun des leaders des cinq principales formations politiques du Québec ne semble se présenter dans un comté "sûr" en vue du scrutin général du 15 novembre prochain.

Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a été défait dans deux élections successives et les observateurs croient que sa carrière politique prendra fin s'il connaît le même sort une troisième fois.

Lors du scrutin de 1973, M. Lévesque décida de se présenter dans le comté de Dorion, mais fut défait, par le libéral Alfred Bossé, par une faible majorité de 293 voix.

Cette fois-ci, le chef du PQ se présente dans le comté banlieusard de Tailleur, qui avait réélu le libéral Guy Leduc, par une majorité controversée de 577 voix sur le candidat péquiste, en 1973.

Choquette

L'incertitude est toutefois la plus grande parmi les organisateurs de M. Jérôme Choquette, ex-ministre qui quitta le Parti libéral quand il s'opposa au premier ministre Bourassa sur la loi 22, et qui a fondé le Parti national populaire qu'il préside aujourd'hui.

M. Choquette représente actuellement le comté d'Outremont, où loge une classe moyenne qui vote traditionnellement libérale. Le premier ministre Bourassa y possède d'ailleurs sa résidence privée.

Si l'ex-ministre décide de briguer de nouveau les suffrages dans cette circons-

cription, il pourrait avoir de la difficulté à s'y faire réélire, surtout que les libéraux y présentent un candidat de prestige: M. André Raynaud, président du Conseil économique du Canada.

Bourassa

Même le premier ministre Bourassa ne peut s'attendre à une lutte facile dans le comté de Mercier (est de Montréal), où réside

une classe principalement ouvrière.

Au dernier scrutin, M. Bourassa connut des moments difficiles. Les premiers résultats du scrutin le donnaient deuxième mais, en fin de soirée, il battait le péquiste Louis O'Neill par une majorité de 2,880 voix.

Cette fois-ci, le PQ présentera probablement le journaliste montréalais Gerald Godin qui mise sur le fait que la population du

comté est à 80 pour cent francophone pour faire une dure lutte au chef libéral.

Biron

Le néophyte leader de l'Union nationale, Rodrigue Biron, pour sa part, respire la confiance. Il a l'intention de se présenter dans son comté natal de Lotbinière, près de Québec.

M. Biron, non seulement prédit une victoire person-

nelle lors de ce scrutin, mais affirme qu'il sera le premier candidat élu officiellement le soir des élections.

Malgré cet optimisme louable, M. Biron pourrait bien connaître des difficultés dans sa circonscription. Rappelons que le candidat de l'UN s'était classé bon quatrième et dernier, lors du scrutin de 1973, et avait même perdu son dépôt.

Samson

Dans Rouyn-Noranda, le chef créditiste Camil Samson se prépare à un nouvel affrontement avec le candidat libéral Henri Miljours qu'il n'avait battu que par 1,032 voix en 1973. M. Miljours se prépare déjà depuis un certain temps à soutenir cette circonscription au leader créditiste.

La fortune des créditistes a considérablement fluctué sur le marché électoral depuis que le parti a fait irruption sur la scène provinciale, en 1970, faisant élire 12 députés.

En 1973, M. Samson quitta le parti que dirigeait alors Yvon Dupuis, qui avait été parachuté par le chef fédéral social-creditiste Réal Caouette pour tenir les rênes de la formation au Québec. Les seuls créditistes élus lors de ce scrutin furent MM. Samson et Fabien Roy. Ce dernier, toutefois, demeura loyal à M. Dupuis.

M. Roy se désaffilia ultérieurement des créditistes pour rejoindre les rangs du PNP de M. Jérôme Choquette. M. Samson devint ainsi le seul député créditiste à l'Assemblée nationale.

Couture candidat du Parti québécois

VILLE-EMARD (PC) — C'est dans un tout petit restaurant de Ville-Emard, au sud-ouest de Montréal, à deux pas du comptoir-lunch, en présence de serveuses peu habituées à ce genre d'activités, que M. Jacques Couture, a officiellement annoncé, hier après-midi, sa candidature en faveur du Parti québécois aux élections du 15 novembre.

Le député libéral de Ste-Marie, M. Jean-Claude Malépart, a agit comme un "éternel éteignoir" face aux revendications des citoyens des quartiers défavorisés de Montréal, communément appelés "le bas de la ville".

C'est ce qu'ont soutenu jeudi, les députés péquistes de Saint-Jacques, M. Claude Charron, et de Maison-Neuve, M. Robert Burns, lors d'une conférence de presse.

Les deux députés ont invité les électeurs de Ste-Marie à élire, le 15 novembre prochain, le péquiste Guy Bisailon, afin que le groupe des trois députés du "bas de la ville" puisse faire facilement front commun pour défendre les défavorisés.

buer à redonner aux Québécois, un gouvernement debout, avec des hommes lucides, compétents et courageux, qui expriment parfaitement nos aspirations sociales et nationales", de là, la première raison de sa participation électorale.

Malépart

Le député libéral de Ste-Marie, M. Jean-Claude Malépart, a agit comme un "éternel éteignoir" face aux revendications des citoyens des quartiers défavorisés de Montréal, communément appelés "le bas de la ville".

C'est ce qu'ont soutenu jeudi, les députés péquistes de Saint-Jacques, M. Claude Charron, et de Maison-Neuve, M. Robert Burns, lors d'une conférence de presse.

Les deux députés ont invité les électeurs de Ste-Marie à élire, le 15 novembre prochain, le péquiste Guy Bisailon, afin que le groupe des trois députés du "bas de la ville" puisse faire facilement front commun pour défendre les défavorisés.

Les réseaux ABC et CTV reliés à la région par Microbec

CHICOUTIMI — Le système de relais micro-ondes de la compagnie Microbec, nouvellement formée par des câblodistributeurs québécois, permettra la retransmission dans la région dans un an, des émissions du poste américain ABC, et du réseau privé anglais canadien, CTV.

C'est le directeur-général de Téléseg, M. Maurice Beaulieu, qui confirmait la nouvelle hier, à la suite de la première assemblée générale des actionnaires de Microbec, tenue à Québec le 18 octobre dernier.

M. Beaulieu a d'ailleurs été nommé secrétaire du bureau de direction de la compagnie, alors que M.

Fernand Gagnon, de Gagnon-TV, de Saint-Félicien, était nommé sur le conseil d'administration.

L'objectif de Microbec vise à partager entre les actionnaires les coûts d'implantation, d'opération et d'exploitation de "têtes de ligne" qui assureront le système de relais micro-ondes, lequel permettra aux câblodistributeurs participants de recevoir les signaux de stations de télévision éloignées, afin de desservir l'Est du Québec.

L'installation sera réalisée par Bell Canada qui s'est engagée à effectuer le travail dans un délai d'un an après l'acceptation par le CRTC et la Régie québé-

coise des services publics de la mise sur pied de Microbec.

Téléseg

Par ailleurs, M. Beaulieu a indiqué que les abonnés du câble de sa compagnie pourraient syntoniser le réseau anglais de Radio-Canada dans le courant du mois de décembre, comme prévu.

Téléseg mène actuellement une campagne pour augmenter le nombre de ses abonnés, campagne qui, selon M. Beaulieu, s'avère un succès. La compagnie compte 4,000 usagers et 1,000 nouveaux abonnés obtiendront bientôt le service.

Démantèlement d'un réseau de cambrioleurs à Alma

ALMA — La Sûreté municipale d'Alma a procédé, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, à l'arrestation de deux adolescents de cette municipalité, qui seraient membres d'un réseau regroupant une dizaine d'individus d'âge mineur, fort connus des policiers, et qui s'adonnent depuis un certain temps à des vols par effraction dans des établissements de ce secteur.

Les deux jeunes hommes ont été surpris dans les locaux du laboratoire agricole, chemin du Pont Taché, par le concierge de l'endroit qui les retint

jusqu'à l'arrivée des policiers. Un peu plus tôt, la firme Alma Métal dans le centre industriel, et le centre Jean Dequen, rue Saint-Bernard, étaient également dévalisés, possiblement par ceux qui se faisaient prendre un peu plus tard...

Dans la même veine, deux jeunes hommes de 19 ans, également d'Alma, étaient appréhendés au cours de la même nuit, après que l'on eut constaté la disparition d'un radio à ondes courtes, d'un lecteur de cassettes et de cassettes dans des véhicules immobi-

lisés sur un terrain de stationnement du centre-ville d'Alma.

A Jonquières, par ailleurs, on rapportait que quatre voitures avaient été heurtées par... un garage en toile (!), hier matin, à l'angle de la route 170 et du rang Saint-François. D'après un porte-parole des forces policières de Jonquières, le vent violent qui faisait rage hier matin a arraché le frère abri pour le projeter, sur une distance de plus de 400 pieds, vers les véhicules immobilisés à un feu rouge. L'accident n'a fait aucune victime...

Tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment

Air Canada dessert plus de quarante destinations nord-américaines avec une ponctualité et une fréquence dignes des plus grandes compagnies aériennes. Le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et votre place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails de ces tarifs excursion.

Vancouver

- Via Montréal, quatre vols quotidiens: deux le matin, deux l'après-midi

Calgary

- Via Montréal, deux vols quotidiens
- Via Montréal/Toronto, un vol quotidien sauf le dimanche

Edmonton

- Via Montréal, deux vols quotidiens sauf le samedi et le dimanche: un à midi, un l'après-midi

Winnipeg

- Via Montréal, trois vols quotidiens: un le matin, deux l'après-midi

New York

- Via Montréal, cinq vols quotidiens sauf le samedi et le dimanche: deux le matin, deux l'après-midi, un le soir

Chicago

- Via Montréal, trois vols quotidiens: un le matin, deux l'après-midi en 727 de Montréal

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976.



Ony va? Ony va!

AIR CANADA



Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTRES NE S'ENGAGENT A ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MEME LA PLUS BASSE

MINISTRE DES FINANCES ASSURANCE-INCENDIE ASSURANCE NO: 153-76

RISQUE: Fermes de débiteurs qui n'auraient pas fourni de preuves d'assurance.

LIMITE: \$59,000 par bâtiment ou sinistre. \$30,000 sur biens meubles par sinistre.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de \$5.00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.

Ciôture des soumissions: 15 h., mercredi, 24 novembre 1976.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horloge installée dans le bureau de soumission.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministre des Finances, Edifice Branly, 1995, boul. Charest, ch. 201, Ste-Foy. Les documents seront disponibles à compter du 25 octobre 1976.

Le Contrôleur des Assurances, Pierre Biais.

Parti québécois

Lise Payette candidate

par André Bellemare

MONTREAL (PC) — La populaire animatrice de télévision, Lise Payette, deviendra vendredi soir la sième femme à porter les couleurs du Parti québécois dans la présente campagne électorale et, ce, dans le comté montréalais de Dorion, là même où le chef du PQ, M. René Lévesque, avait été défait de justesse en 1973.

Encadrée par M. Lévesque et l'organisateur dans Montréal, le député sortant Marcel Léger, Mme Payette a expliqué jeudi matin aux journalistes les raisons qui l'ont finalement incitée à plonger dans l'arène politique.

"Après avoir suivi de très près ce qui s'est passé au Québec depuis quelque temps, j'en suis venue au point où je me disais le matin en me levant que je ne pouvais plus ouvrir la bouche si je n'embarquais pas moi aussi; je pars à la découverte de la solution véritable pour l'avenir du Québec."

"J'ai été fédéralisante, j'ai fait des efforts pour croire en une dernière chance au fédéralisme canadien, mais je me suis rendu compte qu'il n'y avait plus moyen de faire fonctionner un mauvais mariage."

"C'est pourquoi, à partir de ce matin, je me considère comme Québécoise et séparée du reste du Canada", a déclaré la nouvelle vedette du PQ, en précisant que l'amélioration de la situation de la femme demeure une priorité pour elle.

L'animatrice de "Appelez-moi Lise", dont la dernière émission devait prendre l'antenne de Radio-Canada jeudi soir, a par ailleurs fustigé le gouvernement Bourassa, avec qui elle a eu l'occasion de travailler à l'organisation des fêtes de la Saint-Jean, en 1975, et sur le dossier de Tricofil.

Expériences

C'est également à la lumière de ces deux expériences,

partagées avec des ministres libéraux, que Mme Payette a pris la décision d'adhérer au PQ, à son idéologie, et de combattre directement l'administration Bourassa.

"Je suis sortie dégoûtée de ces contacts avec ces gens-là qui n'ont aucune fierté du Québec; c'est en partie à cause d'eux si j'ai décidé d'entrer en politique, à cause de l'écoeurement qu'ils ont suscité en moi", a poursuivi celle qui aura pour principal adversaire le député libéral sortant Alfred Bossé.

Mme Payette favorisera beaucoup les "assemblées

de cuisine" pour tâcher de rejoindre le plus d'électeurs possibles et discuter avec eux des problèmes comme l'éducation, la santé, le climat social au Québec.

Mme Payette, qui s'étiquette comme plus à gauche que le PQ, a expliqué qu'elle avait choisi le comté de Dorion parce qu'il représente assez fidèlement l'image que l'on se fait généralement du Québec.

Elle a par ailleurs loué l'attitude de son employeur, la société Radio-Canada, qui a consenti à la libérer pour le temps de la campagne électorale avec

l'assurance de reprendre son travail après le 15 novembre si elle ne se faisait pas élire député.

"Je m'attendais à pire que cela, a-t-elle ajouté, étant donné que je possède un contrat de pigiste qui ne prévoit pas un congé sans solde."

"Je dois dire que l'attitude de Radio-Canada a été très "correcte". C'est vendredi soir que Mme Payette se présentera à l'assemblée de mise en candidature dans le comté de Dorion et tout indique qu'elle sera choisie sans opposition pour représenter le PQ aux élections.



LISE CANDIDATE — L'animatrice de télévision, Lise Payette, croise les doigts après avoir annoncé qu'elle sera candidate pour le Parti québécois dans le comté de Dorion. Le chef du parti, René Lévesque, était assis à côté de Mme Payette lors de cette annonce. (Téléphoto PC)

Marchand accepte les conditions et se joint à l'équipe libérale

OTTAWA (PC) — Satisfait des conditions contenues dans une lettre qu'il a reçue du député libéral de Langlier aux Communes, M. Robert Bourassa accepte M. Jean Marchand au sein du Parti libéral du Québec et il sera candidat lors du prochain scrutin général du 15 novembre.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a confirmé hier soir que l'ancien ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, sera candidat de son parti dans le comté de Louis-Hébert, en vue des élections du 15 novembre prochain.

S'adressant à des militants libéraux de Mont-Joli, M. Bourassa a exprimé l'espoir que le nouveau candidat puisse faire mordre la poussière au péquiste Claude Morin qui, de

son côté, tentera de combler le déficit de 574 voix qui l'ont empêché de siéger à l'élection générale de 1973.

La communication de M. Marchand, qui ne se voulait ni un ultimatum ni la reconnaissance d'un statut spécial d'un éventuel candidat aux prochaines élections du Québec, indique cependant que M. Bourassa accepte de discuter avec son nouveau disciple des conditions faites aux enfants d'immigrants, afin de trouver de "meilleures formules que celles qui prévalent présentement."

Dès les premières lignes, M. Marchand mentionne qu'il n'a pas l'intention de modifier le programme du PLQ: "Il est bien entendu que je me reconnais aucun droit d'exiger des choses qui pourraient modifier le programme d'un parti qui a

été adopté par ses instances compétentes," écrit-il.

Les deux autres points majeurs de cette lettre portent sur les problèmes constitutionnels et sur la situation du syndicalisme au Québec.

Fédéraliste

Dès les premiers paragraphes, M. Marchand se situe comme un "fédéraliste tout comme vous me le déclarez l'être vous-même." Pour l'ex-leader syndical, cette option ne se rattache pas à des principes plus ou moins philosophiques, mais à la perception d'une réalité géographique, économique, démographique et linguistique qu'il serait, selon lui, "illusoire de vouloir changer radicalement. Si nous pouvons nous construire

un certain système de protection contre cette mer envahissante dans laquelle nous baignons, il est utopique de songer qu'une simple déclaration solennelle (comme une déclaration d'indépendance), ait le moindre effet sur les forces considérables qui s'exercent, de toute part, sur notre communauté culturelle et linguistique."

Un consensus, mais...

Au chapitre des problèmes constitutionnels, M. Marchand se dit heureux de constater qu'il y a finalement un consensus, mais il demeure attentif aux remarques de son ex-chef, le premier ministre du Canada, M. Pierre-E. Trudeau. "Je comprends, mentionne-t-il, que plusieurs points contenus dans le document des dix provinces ne sont pas précisés et devraient l'être dans un avenir prochain tout comme ils devront être discutés avec le gouvernement fédéral. Vous m'avez indiqué que j'aurais l'occasion, le cas échéant, de faire connaître mon opinion..."

Bilinguisme

Considérant que la politique du bilinguisme élaborée par le gouvernement fédéral est fondamentale, il croit que ce pays ne puisse fonctionner si les deux langues officielles ne sont pas reconnues et utilisées tel qu'il est prévu dans la Loi des langues officielles.

"Non seulement, il doit y avoir du bilinguisme au Québec, mais je crois que nous devons nous battre pour que les francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et peut-être des autres provinces puissent conserver et utiliser leur langue," mentionne-t-il.

En accord avec les dispositions qui visent à ce que le français soit la langue de travail au Québec, il a cependant de sérieuses restrictions au chapitre des enfants d'immigrants qui se dirigent en milieu scolaire.

Libre choix

Au plan de la politique linguistique, M. Marchand a posé une condition importante à sa venue sur la scène provinciale, laquelle a été acceptée par M. Bourassa.

En effet, M. Marchand a demandé au premier ministre libéral de s'engager à réviser le chapitre de la loi 22 qui limite le droit d'accès au secteur scolaire anglophone et il préconise un retour au régime du libre choix, surtout pour les Néo-Québécois. En revanche, M. Marchand favorise des mesures incitatives, de même qu'un programme tendant à assurer le bilinguisme des enfants, aussi bien au Québec qu'en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

D'ailleurs, M. Marchand fait allusion aux discussions qui ont précédé cette communication: "Vous m'avez indiqué que vous seriez intéressé à discuter de ce point avec moi. J'espère que nous trouverons de meilleures formules que celles qui prévalent présentement."

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 12 octobre 1976.

DEUXIEME PARTIE OTTAWA (ONTARIO) LE 16 NOVEMBRE 1976, 9 H. 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 16 novembre 1976 au Centre de conférences du gouvernement, 2, rue Rideau, Ottawa (Ontario), afin d'étudier ce qui suit:

TELE-METROPOL INC., 1405, RUE ALEXANDRE DE SEVE, MONTREAL (QUEBEC) Montréal, Hull-Ottawa, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi, Carleton, Rivière-du-Loup, Rimouski, Trois-Rivières (Québec) — 760859900.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision pour diffuser l'émission "La Corne d'abondance". Le réseau se composerait de CFMT-TV Montréal, CFVO-TV Hull-Ottawa, CHLT-TV Sherbrooke, CFQM-TV Québec, CJPM-TV, Chicoutimi, CHAU-TV, Carleton, CKRT-TV, Rivière-du-Loup, CJBR-TV, Rimouski et CHEM-TV, Trois-Rivières (Québec).

Endroits où l'on peut examiner la demande: A chaque station.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX Règles de procédure:

Toute personne intéressée à faire connaître son point de vue au Conseil, sous forme de plainte, représentation, intervention ou observation, peut consulter les Règles de procédure du CRTC pour obtenir les renseignements à l'égard de la formulation, la signification et le dépôt de ces commentaires. Le public peut se procurer un exemplaire de ces règles à l'endroit suivant: Centre d'Édition, Imprimerie et édition, ministère des Approvisionnement et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Date limite de réception des interventions: Le 1er novembre 1976.

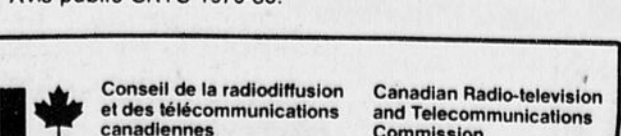
Destinataires: Le requérant et le CRTC avec preuve de signification.

Examen des documents: A l'adresse susmentionnée et aux bureaux du Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario).

Renseignements: Ecrire au CRTC ou composer les numéros: 613-996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre, Secrétaire général.

Avis public CRTC 1976-85.



Personne ne s'inquiète de la candidature de Marchand

CINEMA

ALMA Canadien Jusqu'au 28 octobre incl.: "La grande casse" - "Brigade en folie".

BAGOTVILLE Saguenay Jusqu'au 28 octobre incl.: "La grande Noubia" - "La grande casse".

CHICOUTIMI Cartier Jusqu'au 28 octobre incl.: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Mon nom est Personne".

Capitol Jusqu'au 4 novembre incl.: "La grande Noubia" - "La grande casse".

Impérial Jusqu'au 28 octobre incl.: "Les dépravés du plaisir" - "Les folles nuits de nocés".

CINEMAS PLACE DU ROYAUME Cinéma 1 "Docteur Justice" - "Oubliez-moi Mandoline".

Cinéma 2 "Le grand délire" - "L'agression".

Cinéma 3 "La bête" - "Contes immoraux".

JONQUIERE Bellevue Jusqu'au 28 octobre incl.: "La grande casse" - "La grande Noubia".

Centre Jusqu'au 28 octobre incl.: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Mon nom est Personne".

Elysée "Les folles nuits de nocés" - "Les dépravés du plaisir".

DOLBEAU Météore Jusqu'au 27 octobre incl.: "Le Dragon Noir" - "Tueur au large".

NORMANDIN Le Foyer Jusqu'au 25 octobre incl.: "L'île sur le toit du monde" - "L'honorable M. Griffin".

MONTREAL (PC) — L'entrée en lice de l'ancien ministre fédéral Jean Marchand, dans la campagne électorale pour le Parti libéral, ne semble pas impressionner le chef du Parti québécois, M. René Lévesque.

Il a confié aux journalistes, jeudi, que M. Marchand "fait figure de naufragé qui tente de s'agripper à un radeau fragile après avoir raté son coup dans quelques ministères à Ottawa".

Le député fédéral de Langlier a accepté l'invitation du premier ministre Bourassa de se présenter dans une circonscription de la région de Québec mais en imposant des conditions jugées sévères; comme une révision de la loi 22 et de certaines dispositions du Québec en ce qui regarde le rapatriement de la constitution.

Là-dessus, M. Lévesque n'a pas manqué son plus de critiquer M. Marchand "qui pose des conditions arrogantes qui ne justifie pas sa carrière à Ottawa".

Il a parlé d'"incohérence" dans la conduite de l'ex-ministre canadien qui veut revenir à la loi 63 après avoir démissionné du cabinet Trudeau sur la question linguistique justement, soit la bataille des Gens de l'air du Québec pour la recon-

naissance du français dans les communications aériennes.

M. Lévesque a reconnu que M. Marchand a fait là une belle "sortie" mais en même temps "une fin de carrière à Ottawa assez catastrophique".

"Tout cela, a conclu le chef péquiste, me laisse un drôle de goût dans la bouche."

Burns

L'arrivée de Jean Marchand au gouvernement provincial montre bien que Bourassa "ramasse les restants du fédéral", estime M. Robert Burns, député sortant et candidat péquiste de Maisonneuve.

Commentant jeudi la candidature de l'ex-ministre fédéral à l'élection du 15 novembre au Québec, M. Burns a souligné que M. Marchand n'apporterait pas grand-chose sur la scène provinciale.

M. Burns a expliqué qu'il avait bien connu M. Marchand qui était son patron à la CSN. M. Marchand a été jusqu'en 1965 président de la centrale syndicale tandis que M. Burns agissait à titre de conseiller juridique de l'organisme.

"Déjà, je trouvais qu'il ne servait pas vraiment les intérêts des travailleurs, et

cette attitude s'est poursuivie lorsqu'il est arrivé à Ottawa", a dit M. Burns. "On s'en est aperçu lors de l'affaire des gars de Lapalme."

Choquette

L'ancien député libéral de Lotbinière aux Communes, Me Auguste Choquette, s'est élevé, jeudi, contre la décision de M. Jean Marchand de passer dans le camp libéral provincial.

"Je n'estime pas M. Marchand comme un franc libéral", a déclaré M. Choquette à un journaliste du quotidien Le Soleil.

Selon lui, l'ancien ministre des Transports est un "opportuniste inquiétant" qui s'est présenté aux élections fédérales de 1965 "parce qu'il sentait la soupe chaude à la CSN", et qui a démissionné du cabinet Trudeau "parce qu'il était vulnérable et savait que des enquêtes en profondeur étaient menées à son sujet".

L'avocat de Montréal et animateur à la télévision a révélé qu'il déciderait, vendredi, s'il posera sa candidature pour faire échec à celle de M. Marchand dans la circonscription de Louis-Hébert, où la rumeur veut que l'ancien ministre fédéral se présente.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM VENDREDI: 13 h. 30

LES LETTRES.

VENDREDI: 23 h. 10

GRAND PRIX.

JONQUIERE — CKRS VENDREDI: 14 h. 30

L'AFFAIRE MIRELLA (5) — It., 1956. Mélodrame de G. Vari avec Irène Galter, Ettore Manni et Mimi Dupré. — Un musicien veuf rompt ses fiançailles à la suite de la présumée noyade de sa fille. — Toutes les ficelles du genre. Superficiel et simpliste. Interprétation conventionnelle.

VENDREDI: 18 h. 30

THESEE ET LE MINOTAURE.

VENDREDI: 00 h. 30

FLEUR BLEUE (5) — Can., 1971. Comédie de L. Kent avec Steve Fiset, Susan Sarandon et Céline Bernier. — Un jeune chômeur engagé dans des hold-up est l'amant de deux filles. — Curieuse expérience de film bilingue. Développements plutôt simplistes. Quelques gags bien venus. Interprétation artificielle. Éléments de critique sociale.

CKRS-TV schedule for Friday, October 22 and Saturday, October 23, listing various news and entertainment programs.

CJPM-TV schedule for Friday, October 22 and Saturday, October 23, listing various news and entertainment programs.

TECS-TV CANAL 13 and RADIO QUEBEC, CANAL 8 schedule for Friday, October 22 and Saturday, October 23, listing various news and entertainment programs.

Advertisement for télésoq Inc. featuring the film 'L'Affaire Mirella' and 'Fleur Bleue'.

QUEBEC EN BREF

Désespoir de M.-A. Leclerc

QUEBEC (PC) — Détenue en inde depuis le 9 juillet dernier, la Lévisienne Marie-Andrée Leclerc est rongée par le désespoir et souhaite que les autorités portent des accusations le plus tôt possible de façon à ce qu'elle puisse subir son procès et prouver son innocence.

C'est ce qui ressort de quatre lettres qu'elle a pu faire parvenir à ses parents, à Lévis, par l'entremise d'un avocat.

La première de ces lettres n'est pas datée mais les trois autres ont été écrites respectivement le 29 septembre, le 4 octobre et le 9 octobre.

"J'y laisserai ma santé physique mais ma santé mentale aussi", écrit-elle.

Gens de l'air

MONTREAL (PC) — Le Comité d'appui aux Gens de l'air a décidé de reporter la phase finale de sa bataille pour l'utilisation des français dans les communications aériennes après la campagne électorale "afin de rester à l'abri de toute partisanerie politique".

C'est ce qu'a annoncé, mercredi, M. Guy Bisillon, coordonnateur du comité, en précisant que les activités se termineront à la fin du mois de novembre, au lieu du 24 octobre, tel qu'on l'avait d'abord prévu.

M. Bisillon a précisé que l'objectif de \$100,000 que s'était fixé le comité est déjà atteint aux trois quarts, \$75,000 ont déjà pu être recueillis par la vente de macarons et les dons du public.

La fin de la campagne de sensibilisation sera marquée par une tournée québécoise qu'effectuera par avion un groupe de personnalités qui ont déjà accordé leur appui aux Gens de l'air. Ces personnalités participeront à des spectacles qui seront mis sur pied par le comité d'appui dans différentes régions du Québec.

Concessions révoquées

QUEBEC (PC) — Cinq concessions forestières d'une superficie totale de 4,000 milles carrés seront révoquées au cours des prochaines semaines, a-t-on annoncé hier au ministère des Terres et Forêts.

Des arrêtés en conseil ont déjà été adoptés par le Cabinet qui autorisent le ministère à prendre cette mesure.

Trois des concessions visées — à Quevillon, dans le parc des Laurentides et dans la Mauricie — avaient été concédées à la Domtar. Les autres étaient détenues par la Consolidated Bathurst, à Chibougamau, et par la New Brunswick International Paper, à la Baie des Chaleurs.

Les compagnies concernées ont jusqu'au 31 mars prochain pour s'entendre avec le gouvernement quant aux conditions de rétrocession. A cette date, si des ententes ne sont pas intervenues, le gouvernement révoquera les concessions aux conditions qu'il jugera équitables, dit le communiqué émis par le ministère des Terres et Forêts.

Le ministre Toupin annonce de plus que d'autres concessions seront révoquées dans le programme 1976-77 dans les cadres du programme de révocation qui prévoit que toutes les concessions seront révoquées en 1982.

Reader's Digest

MONTREAL (PC) — Le président de Reader's Digest Association (Canada), M. Paul Zimmerman, vient de dévoiler des changements de structures, qui permettront aux annonceurs de déduire totalement de leurs impôts le coût de la publicité.

En vertu de la loi, les Canadiens doivent posséder au moins 75 pour cent des actions d'une société de publication pour qu'elle soit considérée comme canadienne et puisse accorder l'exemption de taxation à ses annonceurs.

Une nouvelle compagnie, Reader's Digest Magazines, dirigera maintenant le Reader's Digest et le Sélection.

Reader's Digest Magazines sera contrôlée à 75 pour cent par Reader's Digest Foundation et seulement à 25 pour cent par Reader's Digest Association (Canada).

Reader's Digest Association (Canada) appartient à 67 pour cent à Reader's Digest Association of New York et à 33 pour cent au public.

Vents

QUEBEC (PC) — Des vents violents ont entraîné plusieurs pannes d'électricité, jeudi, dans la région de Québec.

L'Hydro-Québec estime à 15,000 le nombre des abonnés qui ont été privés de courant à un moment ou l'autre de la journée.

Les bourrasques, qui atteignaient parfois une vitesse de 80 kilomètres-heure, ont déraciné ou cassé des arbres et emporté plusieurs abris d'automobiles.

A Vanier, en banlieue de Québec, une maison en construction d'un étage s'est écroulée. L'incident s'est produit tôt jeudi, alors que le chantier était désert.

Les syndiqués des Produits Bellevue occupent leur usine

THETFORD-LES-MINES (Selon la PC) — Quelque 150 des 500 employés syndiqués de la compagnie Produits Bellevue, de Thetford-les-Mines, occupent toujours l'usine de cette entreprise, jeudi.

L'occupation, qui a débuté mercredi midi, vise à forcer le gouvernement à prendre la "bonne décision" quant à l'avenir de cette manufacture, qui a fermé ses portes le 31 août

dernier, à la suite de nombreuses difficultés financières.

Le dossier est actuellement entre les mains du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, qui doit faire connaître la décision gouvernementale, vendredi.

"Par ce geste, nous voulons faire comprendre au ministre que nous tenons à nos "jobs" et qu'il doit prendre la bonne décision pour les sauver", a déclaré le président du syndicat (CSN) représentant ces travailleurs, M. Edgar Leduc.

avoir achevé, en 1974, un projet d'expansion au coût de \$3 millions.

En mars 1975, le gouvernement est intervenu pour sauver l'entreprise de la faillite en permettant à la Société de développement industriel (SDI) de garantir le remboursement jusqu'à concurrence de \$2,5 millions du déficit d'exploitation éventuel jusqu'au 31 août 1975.

Cette garantie devait par la suite être prolongée jusqu'en août 1976, mais elle n'a pas été renouvelée depuis parce que la SDI considère que son intervention dans ce dossier représente une concurrence déloyale envers les autres manufacturiers de roulettes.

La compagnie Bellevue fabrique des tentes-roulottes, des roulettes de voyage, des maisons mobiles.

Elle a connu ses premiers ennuis financiers après

Mise en garde

QUEBEC (PC) — Le ministère québécois de l'Agriculture vient d'adresser aux consommateurs, une mise en garde concernant la vente illicite d'un produit non identifié, présenté comme étant du beurre.

Selon le service des produits laitiers du MAQ, plusieurs milliers de livres de ce produit ont été saisis récemment, plus particulièrement dans les régions de Valleyfield et de Sherbrooke.

La marchandise est enveloppée dans du papier parchemin blanc ne comportant aucune identification.

Le ministère précise que le consommateur doit faire preuve de scepticisme et de vigilance lorsqu'on lui propose du "beurre" non identifié à un prix deux ou trois fois inférieur à celui du beurre que l'on trouve sur le marché.

Tout homme rêve d'une lune de miel extraordinaire!...

18 ANS Adultes

FOLLES NUITS de NOCES

avec Christine Blanc, Michael Mann

avec Rudy Lenoir, Olivier Mathot

LES DEPRAVEES du PLAISIR

IMPERIAL tel. 543-5080

ÉLYSÉE tel. 542-5701

ETUDIANTS avec CARTE \$1.49

ADULTES \$1.99

VENDREDI POUR TOUT LE MONDE .99

POUR TOUS

MON NOM EST PERSONNE

UNE SÉLECTION DES FILMS MOTELS

SERGIO LEONE

MON NOM EST PERSONNE

HENRY FONDA, TERENCE HILL

TONINO VALERII

FULVIO MORSELLA

ENRIO MORRICONE

PLUS

UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS

DAMIANO DAMIANI

ENRIO MORRICONE

CARTIER tel. 543-3138

CENTRE tel. 542-6901

Radio-Canada

Affront au chef du PLQ

OTTAWA (PC) — Deux députés fédéraux libéraux du Québec n'ont pas réussi, jeudi, à convaincre leurs collègues de faire comparaître la direction de Radio-Canada devant un comité parlementaire, suite au refus du réseau national de télédiffuser l'annonce des élections faite personnellement lundi par le premier ministre

Bourassa. Exposant que l'attitude de Radio-Canada avait été un affront au premier ministre, M. Hal Herbert, député de Vaudreuil aux Communes, avait proposé que les personnages responsables au réseau national soient tenus de se présenter devant le comité de la télédiffusion au Parlement.

Bien que secondée par le député Serge Joyal, de Maisonneuve-Rosemont, la motion n'a pas obtenu le consentement unanime requis. M. Herbert a déclaré qu'une telle comparution servirait à empêcher toute interférence semblable contre la liberté des communications, dans l'avenir.

VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU ÇA! **POUR TOUS**

93 VOITURES DÉMOLIES...en moins d'une heure!

LA GRANDE CASSE

V.F. de GONE EN 60 SECONDES

Même quand on est le meilleur voleur de voitures aux Etat Unis, tout ne va pas toujours comme prévu!..

21ème FILM

et pour vous déridier un peu beaucoup

La GRANDE NOUBA

À L'AFFICHE

CAPITOL tel. 543-3280

SAGUENAY tel. 544-4611

BELLEVUE tel. 542-5519

CANADIEN ALMA

Vivez les exploits du Docteur Justice, s'attaquant au complot infernal qui menace toute la planète

POUR TOUS

MOINS DE 14 ANS \$1.00

DOCTEUR JUSTICE

PIERRE DAVID PRÉSENTE

JOHN PHILLIP LAW - GERT FROEBE - NATHALIE DELON

ET LE CHAMPION DU MONDE DE KARATE ROGER PASCHY

Un film dynamique de CHRISTIAN JACQUE

21ème GRAND FILM: Oublie-moi: 7:20

OUBLIE-MOI MANDOLINE Justice: 9:00

CINEMA 1

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

L'agression

18 ANS

Catherine Deneuve • Jean-Louis Trintignant

Claude Brasseur

avec participation et musique de Robert Charlebois

Un film de Gérard Pirès

d'après le roman de John Buel, "The Shrewsbury Exit"

PLUS: LE GRAND DELIRE Délire: 7:45

L'agression: 9:30

CINEMA 2

LA BÊTE DE BOROWCZYK EST LE KING KONG DE L'ÉROTISME - LE FIGARO **18 ANS Adultes**

La Bête est un film érotique d'une inspiration digne des œuvres les plus audacieuses mais aussi les plus belles de la littérature et de la peinture.

Borowczyk est un artiste qui construit, par sa mise en scène tout un cérémonial de beauté, d'étrangeté, d'horreur, de folie, de sang et de mort.

- FRANCE SOIR - LE MONDE

LA BÊTE

UN FILM DE WALERIAN BOROWCZYK

avec SIRPALANE PIERRE BENEDETTI en COULEUR

AUSSI: LES CONTES IMMORAUX Contes: 7:20

Bête: 9:10

CINEMA 3

CANADA EN BREF

Wintario

TORONTO (PC) — Un rapport préliminaire sur le budget provincial ontarien, dévoilé mercredi par le trésorier Darcy McKeough, indique que les profits croissants de la loterie Wintario facilitent au trésor provincial le paiement de coûts de santé toujours plus grands.

Les dernières données montrent qu'en dépit des efforts du ministre de la Santé, M. Frank Miller, pour réduire les dépenses des services hospitaliers et de santé, le budget a continué à grimper depuis six mois.

M. McKeough a déclaré que dans le dernier budget, en avril, \$3.34 milliards avaient été mis de côté pour les services de santé. Mais depuis lors, le fonctionnement des hôpitaux publics a nécessité un supplément de \$100 millions, et les autres services de santé, \$24 millions en plus.

Wintario avait fait un profit d'environ \$39 millions l'an dernier et M. McKeough avait prévu un bénéfice de \$60 millions pour cette année. Cependant, les derniers chiffres annoncent un profit d'environ \$72 millions cette année.

La semaine prochaine commence une nouvelle loterie, la Provinciale, à \$5 le billet et comportant trois tirages cet hiver.

Ambassadeur

TORONTO (PC) — Les pays occidentaux doivent traiter les pays en voie de développement sur un pied d'égalité s'ils veulent apaiser les tensions de part et d'autre, a déclaré M. Jacques Viot, ambassadeur de France à Ottawa.

"Nous devons leur montrer que nous ne nous intéressons pas qu'à leurs matières premières, que nous nous intéressons aussi à leur développement économique et social", a-t-il déclaré, mardi, à Toronto, devant l'Institut canadien des affaires étrangères.

"Les pays, tout comme les individus, ne peuvent accepter d'être victimes de discrimination".

M. Viot a ajouté qu'une amélioration des relations entre les pays occidentaux et les pays en développement est possible si l'Occident accorde une assistance technologique au tiers-monde.

Nauffrage

ST-JEAN — Les recherches ont été suspendues pour retrouver les huit membres d'équipage qui manquent à l'appel, suite à l'abandon du cargo Hollandais Gabriella. Le centre de sauvetage air-mer d'Halifax a du prendre cette décision à cause de la mauvaise température. Sur les quinze membres de l'équipage, il y a deux survivants, soit le capitaine Intveld et le matelot Peter Senf.

Doyle

OTTAWA (PC) — L'ancien journaliste Donald Doyle, âgé de 33 ans, a été désigné comme secrétaire de presse du chef de l'Opposition, M. Joe Clark.

M. Doyle, qui est originaire de Montréal, est diplômé de l'Université Laval, et a travaillé comme chroniqueur touristique et correspondant parlementaire pour Le Soleil depuis 1968. De 1966 à 1968, il a été reporter de radio, correspondant parlementaire pour NTR (Broadcast News), filiale de la Presse Canadienne.

M. Doyle entre en fonction le 25 octobre.

Les techniques comptables du fédéral sapent le contrôle du Parlement sur les fonds publics

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a exagéré sa situation financière d'environ \$7 milliards, par suite d'une série de méthodes douteuses de comptabilité, vient de révéler l'auditeur général J. J. Macdonell.

Selon ce haut fonctionnaire, le gouvernement se trompe sur ses actifs en comptant comme revenus un vaste éventail de programmes et de prêts coûteux qui devaient s'autofinancer mais ne l'ont pas fait, ou qui devaient être remboursés mais ne l'ont pas été. Il a mentionné particulièrement pour plus de \$2

milliards en versements au fonds de l'assurance-chômage, de nombreux prêts au Canadien National, au Conseil des ports nationaux, à la Voie maritime du Saint-Laurent et à d'autres organismes de la Couronne.

Il a également indiqué plus de \$1.2 milliard en paiements faits à des pays étrangers.

M. Macdonell a exposé que les techniques comptables du gouvernement se trouvent à saper le contrôle du Parlement sur les fonds publics et à trom-

per sur la véritable situation financière du gouvernement.

Dans son rôle de surveillant des dépenses de l'Etat, M. Macdonell a pris la décision étonnante de comprendre ses critiques dans le premier volume des Comptes publics, le sommaire annuel du revenu et des dépenses du fédéral, document qui a été soumis aux Communes au début de cette semaine.

Les deux volumes suivants des Comptes publics doivent être connus la semaine prochaine.

50 COUPLES GAGNANTS POUR HAITI

CJMT 142 ET LE QUOTIDIEN

VOUS INVITENT À PARTICIPER À

La chasse au trésor Québécois-Sunflight

Un week-end de rêve sur les plages de HAÏTI les 13, 14 et 15 novembre 1976

Ecoutez tous les matins LE CAHIER MATINAL avec Jacques Cayer à CJMT-142. Un tirage aura lieu du lundi au vendredi à 7 h. 43. Ces personnes auront jusqu'à 8 h. 44 pour confirmer leur prix en composant 514-845-5151.

Et... bonne chasse!

Veillez m'inscrire au concours La Chasse au Trésor. Les tirages auront lieu du 27 septembre au 5 novembre 76.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____ PROV. _____
 CODE POSTAL: _____ TEL. _____

Remplissez le coupon ci-dessous et faites-le parvenir à:
 LA CHASSE AU TRESOR a/s CJMT-142, 365, RACINE EST, CHICOUTIMI



Partez à la recherche d'un trésor de \$5,000.

De plus, un des 50 couples gagnants se verra offrir un voyage Sunflight sur les ailes

de Québecair, d'une semaine, pour deux personnes cet hiver à Ibo Beach, site de la chasse au trésor.

Règlements du concours la Chasse au Trésor

1. Vous pouvez participer au tirage en remplissant correctement le coupon de participation que vous trouverez dans ce journal ou un fac-similé et en l'envoyant au siège social de l'une des stations affiliées au réseau Télémedia parmi les suivantes: CKAC, CKCH, CKCV, CHLT, CHLN, CJMT, CJBR.
2. Si votre coupon est tiré vous aurez de 7h43 à 8h44 pour confirmer votre prix, en composant 514-845-5151. Vous devez répondre correctement à une question mettant en jeu vos connaissances, votre adresse ou votre habileté et vous pourrez alors participer avec votre invité(e) à la Chasse au Trésor qui aura lieu à Haïti les 13, 14 et 15 novembre 1976, toutes dépenses payées.
3. Il est entendu que les participants de la Chasse au Trésor s'engagent à se conformer à toutes les modalités et exigences qui leur seront transmises ultérieurement.
4. Aucun prix ne pourra être échangé pour de l'argent. Aucun remboursement ou dédommagement ne sera versé aux gagnants du tirage qui ne pourraient participer à la Chasse au Trésor aux dates prévues.
5. Seuls, chaque gagnant du tirage et son invité(e) pourraient participer personnellement à la Chasse au Trésor, et en conformité avec les règlements du concours, un gagnant ne pouvant transférer à quiconque son droit de participation.
6. Les employés et les membres de la famille immédiate, de Télémedia, des stations et journaux participants, de Québecair et Sunflights ne sont pas éligibles au tirage. De plus, seules les personnes âgées de 18 ans et plus peuvent participer au concours.



PONTIAC - L'ESSENSATIONNELLE.

Une révolution dans l'évolution de l'automobile.

C'est le début d'une nouvelle révolution... et la grande Parisienne présente une toute nouvelle taille. Son nouveau format est ce qu'il y a de plus révolutionnaire. Dans notre monde en pleine évolution, les gens réclament une meilleure économie d'essence... peu importe la taille de la voiture.

Et en 1977, l'économie d'essence de la toute nouvelle grande Parisienne a été évaluée à 28 milles au gallon sur la grande route et à 20 milles au gallon en ville lors d'essais réalisés à l'aide des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada pour la Parisienne équipée d'un moteur V8 de 305 po. cu. à carburateur 2 corps, d'une boîte de pont arrière standard.

La Parisienne 1977 est l'une des grandes voitures "essensationnelles" de Pontiac!

Quelles autres nouveautés présente-t-elle? Sa hauteur siège-platond est plus grande et son confort global a été amélioré. Elle présente plus d'espace pour les genoux et les jambes à l'arrière.

Ses nouvelles banquettes entièrement rembourrées de mousse sont plus moelleuses. Son coffre à bagages est plus spacieux et présente plus d'espace utilitaire. Elle est protégée plus que jamais à l'aide de couches d'appâts riches en zinc, de métaux galvanisés et de matériaux anticorrosion.

En outre, ses nouveaux connecteurs de diagnostic permettent de réaliser un grand nombre de vérifications et d'essais d'entretien des systèmes électriques. Sans oublier la maniabilité, les grandes qualités routières axées sur le confort et le silence de roulement qui ont fait la renommée des grandes Pontiac. Pontiac lance un défi à la concurrence.

Rendez visite au concessionnaire Pontiac et faites l'essai sur route d'une Parisienne, d'une Catalina ou d'une Laurentian, les "essensationnelles". Elles sont dans un monde à part.

Et la révolution ne fait que commencer!

*Rappelez-vous que les chiffres de consommation d'essence ne sont que des données relatives. Le millage que vous obtiendrez dépendra des endroits où vous roulez, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture et de l'équipement en option.

Certains des équipements représentés ou mentionnés sont livrables en option moyennant supplément.

